

(CARA'MAG')

Automne 2010



Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

SOMMAIRE / Site Internet - Gens du voyage : l'Agglomération au coeur du sujet - Transport des scolaires : une tarification équitable...



Dossier :

EMPLOI / INSERTION

L'impact de l'eau vu par les enfants



P.7

Le quotidien d'un poste de secours



P.24

Les bâtiments relais et l'entrepreneuriat font bon ménage



P.34

Magazine de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication
107 avenue de Rochefort - 17200 Royan
Tél. 05 46 22 19 20
Web : www.agglo-royan.fr
E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Tallieu

Directeur de la communication :
Christophe Soulard

Rédaction : Clémence Barbier (CB), Claire Sassi
(CS), Christophe Soulard (ChS), Audrey Rousset

Conception graphique, mise en page :
Nancy Bastélica

Crédits photos (Droits réservés) :
Photo de couverture : Didier Mauléon
Crédits photos : Didier Mauléon

Impression :
Imprimerie Vincent - Tours
Tirage : 46 000 ex.

N° ISSN : 2107-5476
N° ISSN (en ligne) : 2107-6960
Tous droits de reproduction réservés.

3 Édito de Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Vice-président du Conseil Général
Maire de La Tremblade

ACTUALITES

NOUVELLES TECHNOLOGIES

6 Le patrimoine à portée de main

RÉTROSPECTIVE

7 L'impact de l'eau vu par les enfants

8/9 Conseil communautaire : un été studieux

RETOUR SUR L'ACTUALITE EN IMAGES

10/11

EN BREF

12 Actualité des services

DOSSIER : EMPLOI / INSERTION

14/15 Maison de l'emploi : La CARA se bat pour mener à bien de nouvelles actions

16 Les nouveaux ateliers de la Mission Locale

17 CAE passerelle : un tremplin vers l'emploi

18 «Lever les freins à l'emploi»

18/19 IEPR : de l'insertion à la pérennité de l'emploi

VIE DES COMMUNES

PATRIMOINE/CULTURE

22 Un été en musique

23 Opération Containers : escale artistique à domicile

SECURITE DES PLAGES

24/26 Aux côtés des sauveteurs du pays royannais

POLITIQUE DE LA VILLE

27/29 Gens du voyage : l'Agglomération au coeur du sujet

PORTRAIT

30/31 Julia Skop, le nouvel espoir du bodyboard

TRANSPORTS

32 Transport des scolaires : une tarification équitable

ECONOMIE-TERRITOIRE

INITIATIVE

34/35 Les bâtiments relais et l'entrepreneuriat font bon ménage

ECOLOGIE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

36/38 Les économies d'énergie : l'affaire de tous

39/40 Natura 2000 : la CARA concernée

MAGAZINE

VU SUR LE WEB

42

LA SÉLECTION DU MAG

43



L'Édito

de Jean-Pierre TALLIEU
Président

La fin de l'été est l'occasion de reprendre le fil d'une vie communautaire. A vrai dire, nous sommes-nous arrêtés entre juin et septembre ? Pas vraiment. Le rythme a été soutenu. Acteurs publics et privés du pays royannais ont déployé des trésors d'énergie et d'efficacité, pendant toutes ces semaines, pour accueillir les centaines de milliers d'estivants qui ont profité de nos paysages, de nos plages, de nos forêts, de notre gastronomie, de notre patrimoine, en toute tranquillité, en toute sécurité et en toute sérénité. Tous, nous avons donné le meilleur de nous-mêmes pour contribuer à faire rayonner notre territoire.

Les élus et les services de l'Agglomération ont été mis à contribution pour accompagner l'effort collectif, pour répondre aux attentes des résidents principaux et secondaires, aux sollicitations de tout un chacun dans le domaine de nos compétences.

La CARA a apporté des services concrets à chacun de ses habitants permanents et saisonniers. Et ce dans de nombreux domaines. Citons en quelques-uns : surveillance des zones de baignade ; ramassages supplémentaires des ordures ménagères ; organisation de manifestations culturelles (Exposition Poissons Nomades à Meschers-sur-Gironde ; 22^e édition des Jeudis musicaux des églises romanes qui ont connu un grand succès) ; Remontée de la Seudre toujours plus populaire...

Un travail tout aussi important et moins visible a consisté à gérer, souvent en urgence, le flot incessant et parfois continu des caravanes des gens du voyage, de jour comme de nuit, en semaine et pendant les week-ends ; à renforcer la sécurité sur les pistes cyclables en expérimentant, sur le tronçon Ronce-les-Bains / La Palmyre / Saint-Palais-sur-Mer, le marquage de points repères afin de réduire le temps d'intervention des secours et des forces de l'ordre ; à assurer une qualité des eaux de baignade irréprochable. Nous avons également préparé la rentrée scolaire de diverses manières : en mobilisant le Réseau Assistantes Maternelles, en nous associant aux journées européennes du Patrimoine, etc. Dans le cadre de nos compétences, le service public reste pleinement, sereinement, efficacement assuré.

Sur cette lancée, la CARA a décidé de poursuivre ses efforts en matière de développement économique et social, naturellement en lien avec nos partenaires traditionnels (Maison de l'Emploi, Mission locale...) Notre objectif est simple et clair : contribuer à réduire le chômage et la précarité sur le territoire royannais, notamment en mettant en place une régie de territoire. C'est le thème de notre dossier que je vous invite vivement à découvrir.

Bonne lecture à tous.



LES BANQUES ALIMENTAIRES COLLECTENT.
LES 26 ET 27 NOVEMBRE, **DONNEZ.**

ACTUALITÉS

Sommaire

Nouvelles technologies



P.6

Le patrimoine à portée de main

Rétrospective



P.7

L'impact de l'eau vu par les enfants



P.8/9

Conseil communautaire : un été studieux

En images



P.10/11

Festival international d'art et de pyrotechnie



P.10/11

34^e édition du Jumping international de Royan

En bref



P.12

Tous au numérique le 19 octobre !



P.12

Nos sportifs sont des champions !

Le patrimoine à portée de main

Connaissez-vous le www.pays-royannais-patrimoine.com ?

Si la réponse est non, courez vite vers le clavier de votre ordinateur et entrez, dans votre moteur de recherche, l'adresse de ce site Internet de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Visites virtuelles, images, archives, documents... Son contenu est aussi riche et varié que peut l'être le patrimoine des 31 communes composant notre territoire.

«Ce musée imaginaire est devenu au fil des années un outil de communication incontournable permettant de sensibiliser les internautes, visiteurs touristiques ou habitants de nos villes et de nos villages, à la richesse diversifiée de notre patrimoine». Ces mots, employés par Vincent Barraud¹, maire d'Etaules et Vice-président délégué à la culture et au patrimoine à la CARA², résument à eux seuls l'esprit du site Internet «Musée du Patrimoine du Pays Royannais»³. Créé en 2002 par le service des Affaires culturelles de la CARA, il est le résultat d'un long travail d'inventaire, de valorisation et d'animation du patrimoine. «Nous souhaitons mettre en place un outil attrayant et interactif de conservation, de pérennisation et de restitution de l'information», précise Nathalie Giret, responsable du service des Affaires culturelles. Ce site rassemble de nombreux éléments composant le patrimoine culturel, intellectuel, artistique, historique et géographique des 31 communes de la CARA : objets, documents en provenance de collections publiques ou privées, musées, monuments et lieux culturels.

Un site Internet ouvert à tous

«C'est une œuvre collective originale qui constitue à la fois la mémoire et l'actualité du pays royannais», souligne Nathalie Giret. Régulièrement, de nouvelles données alimentent ce site Internet grâce à la participation de nombreux acteurs du territoire (les communes, les particuliers, les associations, les musées, etc.). «Il est ouvert à tous ; à ceux qui souhaitent le consulter

mais aussi à ceux qui veulent porter à la connaissance du plus grand nombre, des informations liées au patrimoine ou à un événement en cours ou à venir», indique la responsable du service des Affaires culturelles. Depuis sa mise en ligne, le site s'est ainsi énormément enrichi, obligeant la CARA et son webmaster, la société Micromédia, à repenser son architecture, devenue trop lourde en raison d'une information très fournie. En 2009, une refonte structurelle a été effectuée afin de rendre le site plus dynamique et plus lisible.

Une simplicité d'utilisation

Aujourd'hui, le site est composé de quatre grandes rubriques, qui forment les salles de ce grand musée virtuel. La rubrique «communes» présente, en mots et en images, l'histoire et le patrimoine des 31 villes et villages composant la CARA. La deuxième rubrique propose de découvrir le patrimoine à travers plusieurs thèmes (agriculture, architecture et design, arts et spectacles, histoire, insolite, inventaires du patrimoine, Nouvelle France, pêche, patrimoine culturel, paysages), qui résultent de travaux de recherche, d'expositions ou bien encore de projets culturels. Tous les musées du territoire sont répertoriés dans une rubrique qui leur est dédiée. Enfin, la rubrique «actualités» expose les événements du moment. «Ce site Internet est un bel exemple de valorisation du territoire par le Web», conclut Nathalie Giret.

C.S.)

1/ Extrait du recueil Paroles d'élus, «Pour une Europe innovante», Tome 4 – novembre 2008 p. 195
2/ Mme Masse, Maire du Chay, assure, à partir du 1er octobre 2010, la Présidence de la Commission Culture.
3/ www.pays-royannais-patrimoine.com

Le saviez-vous ?

La CARA met à votre disposition un outil innovant pour visiter autrement les communes du territoire. Découvrez le patrimoine du pays royannais vu du ciel, grâce à la table d'orientation virtuelle.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur www.pays-royannais-patrimoine.com/themes/paysages/table-d-orientation-virtuelle



En images...

A l'occasion de la manifestation «Un instrument pour mon quartier», produit par la CARA à Meschers-sur-Gironde, un opéra a spécialement été écrit et composé par le musicien André-Marc Delcourt, pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Regardez le film de cet événement sur www.pays-royannais-patrimoine.com rubrique «Thèmes/Arts et spectacles».

Bon à savoir

Pour mieux connaître la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), visitez notre site Internet de présentation : www.agglo-royan.fr

A découvrir également, le site Internet de la CARA dédié au tourisme : www.agglo-royan-tourisme.fr

Vous y trouverez tous les bons plans pour un séjour réussi sur notre territoire.

Si vous souhaitez pratiquer une activité nautique ou trouver des contacts, rendez-vous vite sur www.agglo-royan-tourisme.fr



L'IMPACT DE L'EAU

Ateliers Poissons nomades



VU PAR LES ENFANTS

Vents violents et fortes marées, inondations, dégâts matériels et pertes humaines. La tempête Xynthia, qui a touché la France et notamment le département de la Charente-Maritime en début d'année, a laissé de nombreuses traces dans les mémoires et sur les terres. La nature a montré sa force et la fragilité des constructions humaines. Toutefois, comment prendre en compte l'impact de l'eau sur l'habitat ? Pourquoi doit-on le faire ? Comment ?... Autant de questions auxquelles ont essayé de répondre les nombreux enfants venus participer aux ateliers proposés sur ce thème par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).

Du 3 juillet au 19 septembre, la CARA a organisé une exposition-événement intitulée «Poissons nomades», regroupant les pièces d'une vingtaine d'artistes contemporains. Situées sur un site insolite (l'ancien centre de vacances de La Courneuve à Meschers-sur-Gironde), ces œuvres d'art ont suscité curiosité, surprise, intérêt auprès des nombreux visiteurs et notamment du jeune public. Initiés par la mission patrimoine de la CARA, en étroite collaboration avec le service Politique de la ville, des ateliers, à destination des centres de loisirs de notre territoire, ont été mis en place pour sensibiliser les enfants aux arts. Organisés aux mois de juillet et août sur le lieu de l'exposition, ces ateliers ont réuni une dizaine de centres de loisirs et plus de 130 enfants autour du thème de l'impact de l'eau sur l'habitat et sur notre territoire.

"Cités englouties"

«**L'**homme cherche toujours à construire des habitats solides et pérennes», souligne Vaya Politi, une artiste plasticienne en charge de l'animation des ateliers. «*Mais il oublie souvent de prendre en compte l'endroit sur lequel il bâtit. L'eau, par exemple, peut*

être perçue comme le «grand méchant loup». Au contraire, il est possible de vivre avec, sans qu'elle nous menace, en concevant des maisons adaptées». Sur le thème des risques liés à l'eau, Vaya Politi a animé un premier atelier : «Les cités englouties». Les enfants ont fabriqué des sculptures en sucre, en savon et en roseau, qui ont ensuite été submergées dans l'eau, afin de comprendre l'impact de l'eau sur la matière. Vaya Politi a filmé cette submersion et les effets de l'eau sur les trois matériaux (savon, sucre, roseau). Les images ont été présentées au public à l'occasion des Journées du Patrimoine le 18 septembre. Le même jour, les visiteurs ont pu découvrir un film du second atelier intitulé «Habitat nomade d'urgence».

"Habitat nomade d'urgence"

«**A** partir de carton de récupération, nous avons demandé aux enfants de réaliser la maquette d'un habitat prenant en compte le risque d'inondation, propre à la région», explique Vaya Politi. Maison flottante ou volante, sur pilotis, mobil-home... Les habitats construits lors des ateliers ont révélé

l'imagination débordante de ces artistes en herbe. Pour mieux les sensibiliser aux problématiques du climat et de son impact sur l'habitat, certains centres de loisirs n'ont pas hésité à faire travailler les enfants sur le sujet bien avant l'atelier, comme le raconte l'animateur du centre de loisirs de Saint-Georges-de-Didonne. «*A travers des animations ludiques et pédagogiques, nous informons régulièrement les enfants sur les enjeux climatiques, le développement durable. Avant l'atelier organisé par la CARA, les enfants ont ainsi réalisé un village de huttes adaptées à la sécheresse. Ils se sont directement inspirés d'une cité lacustre de l'ethnie des Mossis au Burkina Faso¹*». Pour l'animateur du centre de loisirs de Breuillet, «*les enfants ont parfaitement compris le but de l'atelier «Habitat nomade d'urgence», car ils ont été directement touchés par la tempête Xynthia*». Alors, quand on demande aux enfants ce qu'ils en ont pensé, tous sont unanimes : ils ont appris tout en s'amusant !

C.S.)

^{1/} Les villages traditionnels Mossis sont composés de concessions, suffisamment éloignées les unes des autres pour permettre à chaque famille de cultiver à proximité. Chaque concession est constituée de plusieurs cases où vivent les membres de la famille.



Conseil communautaire



Un été studieux...

Deux conseils communautaires se sont tenus presque coup sur coup pendant l'été : le premier le 29 juin pour adopter un nombre important de délibérations ; le second, le 9 juillet pour renouveler le bureau communautaire à la suite des élections municipales de Royan début juin.

Les élus de la CARA ont adopté, le 29 juin, nombre de rapports annuels, en particulier ceux de la délégation de service public de transport urbain (Cara'Bus), du prix et de la qualité du service public d'élimination des déchets, et celui du prix et de la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées.

"Bonne fréquentation"



Côté transports, les feux sont plutôt au vert. En effet, "à l'heure du bilan, on peut noter que la population de l'Agglomération Royan Atlantique commence à s'approprier doucement mais sûrement le réseau Cara'Bus" comme l'indique le rapport d'activité 2009 adopté à l'unanimité par les conseillers communautaires. Inauguré en janvier 2009, le réseau qui compte aujourd'hui dix lignes régulières, trois lignes estivales, 33 circuits scolaires et un service de transport à la demande, peut s'enorgueillir d'avoir transporté près de 800.000 passagers sur un an, 776.040 très exactement et d'avoir parcouru plus d'1,37 million de kilomètres. D'une manière générale, la fréquentation des circuits scolaires est très largement supérieure à celle des lignes régulières et estivales. Les premières représentent 64,6% de la fréquentation totale contre 35,4% pour les secondes. Deux lignes se détachent

nettement des autres par leur fréquentation : la ligne 12 (Saint-Palais-sur-Mer / Vaux-sur-Mer / Royan / Saint-Georges-de-Didonne) qui a transporté 62.300 personnes en 2009, soit 5190 par mois et la ligne 31 (Ronces-Bains / La Tremblade / Arvert / Les Mathes / La Palmyre / Royan). Cette dernière arrive en deuxième position avec plus de 28.000 personnes. Très utilisées de septembre à juin (71.000 voyageurs en moyenne), les lignes de Cara'Bus connaissent un fléchissement de leur fréquentation en juillet et août (32.000 voyageurs en moyenne). Raisons principales ? Si le réseau accueille plus de touristes, il ne bénéficie pas de la présence des scolaires... qui sont en vacances. Par ailleurs, le beau temps est propice à l'utilisation d'autres moyens de transport (marche à pied, vélo...) Très instructif, le rapport d'activité revient sur les temps forts de l'année, notamment sur l'édition du guide du voyageur et les différentes opérations de promotion du réseau. Ce bilan annuel qui détaille la fréquentation mensuelle par arrêt et par ligne souligne, en outre, le très bon état du parc de véhicules et la bonne sécurité du réseau.

"Assainissement : un bon bilan"

Dernier dossier de taille pour les conseillers communautaires le 29 juin, l'adoption du rapport annuel sur l'assainissement des eaux usées. Dans ce domaine aussi, les feux sont au vert. Depuis 2003, le nombre d'abonnés au service collectif d'assainissement ne cesse de croître régulièrement. Le territoire passant de 57 035 en 2003 à 68 043 en 2009. En 2009, ils étaient 68.043, soit une hausse de 1,4%. Au total, près de 93% des habitations de la Communauté d'agglomération sont raccordées aux 884 kilomètres du



réseau sur 29 communes desservies. Au total, avec 5 stations de traitement des eaux, deux unités semi-collectives et 10 lagunes, la CARA dispose d'une capacité épuratoire totale de 322.375 équivalents habitants. Seules Saint-Romain-sur-Gironde et Floirac ne bénéficient pas pour l'heure de l'apport du réseau public. En 2009, le volume total facturé aux abonnés s'est élevé à 5,375 millions de mètres cubes d'eau, contre 5,352 millions en 2008, ce qui correspond à une hausse de 0,4%. L'année dernière, ce sont plus de six millions de mètres cubes d'eaux usées qui ont été traitées, dont 70% par la station de Saint-Palais-sur-Mer (4,340 millions de m³), 14% par celle de Saint-Georges-de-Didonne (851.000 m³), 7% par celle de La Tremblade (418.000 m³) et 5% par celle des Mathes qui fonctionne exclusivement en période estivale (291 800 m³).

Les eaux usées sont analysées avant leur rejet dans le milieu naturel. Les résultats 2009 respectent les normes légales fixées. La dépollution des eaux usées induit la production de boues d'épuration qui, après divers traitements et analyses, sont valorisées par épandage agricole. La chambre d'agriculture effectue un suivi agronomique et apporte de précieux conseils de fertilisation aux agriculteurs recevant ces boues.

Enfin, pour les habitations non raccordées au niveau public, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a réalisé le contrôle de la conception de 166 projets. Il a également vérifié la bonne exécution des travaux de 110 installations

neuves ainsi que le bon fonctionnement de 495 dispositifs existants.

"Renouvellement"

Le 9 juillet, les conseillers se sont réunis pour renouveler partiellement le bureau, en particulier pour nommer des vice-présidents aux trois postes vacants. Le poste de 16^e vice-président n'avait pas été renouvelé après les élections municipales. Dominique Bussereau avait démissionné de la première vice-présidence, en raison de la règle du non cumul des mandats, ce qui avait entraîné la vacance du poste. De plus, l'élection municipale partielle de Royan le 6 juin dernier avait modifié la composition du conseil municipal et, par conséquent celle des conseillers communautaires. Ce scrutin a motivé le renouvellement de deux sièges de vice-présidents. Par ailleurs, le nombre de vice-présidences, qui était auparavant de seize a été ramené à quatorze. Finalement, Didier Quentin a été élu premier vice-président de la CARA, Bernard Giraud, 12^e vice-président, Claude Baudin, St-Palais-sur-Mer, 13^e vice-président et Marie-Noëlle Peltier, 14^e vice-présidente. Trois autres postes de membres du bureau étaient à pourvoir. Marie-Laure Guénantin, Jacques Labia et Didier Besson ont été élus aux postes de 4^e, 5^e et 6^e autres membres du bureau.

Ch.S.)

"Elimination des déchets : un service indispensable"

Le Conseil Communautaire a également approuvé à l'unanimité le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, service public d'importance puisqu'il concerne notre quotidien. Près de 60 000 bacs à couvercle vert, destinés aux ordures ménagères, sont

aujourd'hui installés sur les 31 communes de l'Agglomération. Plus de 32 000 tonnes ont ainsi été collectées dont près de 30%, soit 9 600 tonnes, pendant les mois de juillet et d'août. Le parc de bacs à couvercle jaune, destinés à la collecte des emballages recyclables, dépasse aujourd'hui les 52 000. La collecte sélective frôle les 6 000 tonnes mais la pointe estivale est moins significative, 22% des emballages ménagers, soit 1 300 tonnes, sont collectés pendant les mois de juillet et d'août. Depuis 2004, le tonnage d'ordures ménagères est stable, celui de la collecte sélective est en augmentation constante (+18 % de 2004 à 2009). Le vol de bacs a des conséquences sur le budget déchets de la collectivité et sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, puisque les 380 bacs volés tous volumes confondus, représentent une dépense supplémentaire de près de 10 000 €, soit 16 % du budget affecté à l'acquisition des conteneurs. Six déchetteries permettent aux usagers de déposer les déchets qui ne peuvent ou ne doivent pas être déposés dans les bacs de collecte : cartons, ferraille, encombrants, bois, gravats, déchets verts, huiles végétales et minérales, piles, déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE), batteries, lampes, verre. La fréquentation des déchetteries a fortement augmenté ces dernières années, celle de Royan restant toujours la plus fréquentée avec 31% des visites sur l'année. C'est l'apport volontaire des déchets verts qui a le plus fortement augmenté, le tonnage, qui a plus que doublé depuis 2004, atteint aujourd'hui près de 14 500 tonnes. Les DEEE sont acceptés dans les déchetteries depuis 2007 et les tonnages apportés par les usagers représentent 400% d'augmentation en 2 ans (107 tonnes en 2007, 550 tonnes en 2009). Les 550 colonnes à verre, réparties sur tout le territoire, dont 154 sont installées à proximité des établissements de l'hôtellerie de plein air, ont permis de collecter et donc de recycler près de 4 500 tonnes de verre.

Christine DEVIGNE)



1/ Du 14 au 21 juillet : Le Festival international d'art et de pyrotechnie a accueilli des dizaines de milliers de spectateurs au Lac de Saint-Palais-sur-Mer. Un spectacle détonnant et éblouissant.

2/ Du 19 au 24 juillet : Ronce-les-Bains, quartier balnéaire de La Tremblade, a vu le jour en 1860, il y a tout juste 150 ans. Pour commémorer cet anniversaire, de nombreuses animations se sont déroulées, parfois en costumes d'époque.

3/ Du 26 au 30 juillet : Pour sa 23^e édition, Le festival de musique classique, Un violon sur le sable, a rassemblé une fois de plus près de 50.000 personnes à chacune de ses représentations. Ici, la soprano, Anne-Catherine Gillet.

4/ Du 5 au 8 août 2010 : Le festival Humour et Eau Salée a fêté, pendant l'été, son 25^e anniversaire. La «Compagnie Baladeu'x» en représentation sur la place du marché de Saint-Georges-de-Didonne a su unir danse et jonglerie sur un air de musette.

5/ Le 16 août : A travers un conte, et entre deux dégustations d'huîtres, les habitants de l'Eguille-sur-Seudre ont fait partager les activités professionnelles et culturelles d'un port de la Seudre. La soirée s'est terminée par un embrasement du port.

6/ Du 19 au 21 août : Spécial Providence, I Castello di Atlante, Gens de la Lune, Hamadryad... Pas moins de douze groupe sont montés sur la scène du Festival rock progressif «Crescendo» qui s'est tenu à Saint-Palais-sur-Mer.



5



7



6



8

7/ Du 20 au 22 août : Les amateurs de chevaux étaient nombreux pour la 34^e édition du Jumping international de Royan, classé 3 étoiles. Pas moins de seize nations étaient représentées : Brésil, Azerbaïdjan, Nouvelle-Zélande, Venezuela, Turquie...

8/ Les 28 et 29 août : C'est le rendez-vous incontournable de la fin de l'été. La remontée de La Seudre a connu un énorme succès. Plus de 1600 inscrits sur les deux journées !!

9/ Tous les mardis soirs pendant l'été, les célèbres troglodytes des grottes de Meschers-sur-Gironde ont ouvert leurs portes aux touristes, avec force rires, danses et chansons...



9

➔ ACTUALITES DES SERVICES

La demande du certificat d'urbanisme en quelques étapes

Comment présenter sa demande de certificat d'urbanisme ? C'est le type de question que vous vous posez depuis que vous avez décidé de bâtir votre maison. Le certificat d'urbanisme fait partie des actes administratifs nécessaires. Il indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour votre terrain, délivre une information sur sa constructibilité ... Il est délivré gratuitement. Mais se constituer un dossier demeure un parcours laborieux. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) étudie avec une attention particulière les questions d'urbanisme. Pour vous aider tout au long du parcours, elle édite une série de guides concernant les autorisations d'urbanisme : tels que le certificat d'urbanisme et le permis de construire. Ces guides vous accompagnent au cours de la réalisation de votre projet. Renseignements : Yvette Thibaut Tél. : 05 46 39 64 28.

Nos sportifs sont des champions !

Les épreuves nautiques des championnats de France 2010 viennent de se terminer et les clubs du pays royannais sont très bien représentés sur les podiums.



Sur l'eau, Hugo Feydit (Club Nautique de La Tremblade) s'est illustré en arrivant 3^e en catégorie 420. Le duo Morgan Puthier et Florian Gohier (Saint Georges Voiles) est 3^e en Catamaran tyka et Manon Audinet (Saint Georges Voiles) se classe 2^e en catamaran SL 16.

Sur les vagues, Charly Faisseau (Surf Club Pays Royannais) est deuxième catégorie homme au Championnat de France de bodyboard. Dans la même discipline chez les filles ; Julia Skop (Surf Club Pays Royannais) se place 3^e. Charly Quivront (Surf Club Pays Royannais) est champion de France moins de 14 ans et titille même ces aînés à la 5^e place des minimes (surclassé). Quant à la catégorie master, Bernard Peyvel (Surf Club Pays Royannais) est 3^e au Championnat de France de longboard. Coté sable, Aurélien et Alban Morandière (Saint Georges Voiles), abonnés au podium, sont champions de France ex-æquo en char à voile Class 5 sport. Tandis qu'Alexis Hillairet (Latitude Char) se classe second en class 7 et Samantha Petit (Latitude Char) est la première fille de la course.

Signature de la convention entre l'ADIL 17 et la CARA

Le 31 août dernier, la CARA et l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) ont signé une convention de partenariat pour formaliser et développer les échanges entre les deux structures qui ont débuté en 2007 lors de la naissance de l'ADIL 17. Celle-ci délivre des conseils complets, neutres sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement (location, accession à la propriété, contrats, financements) pour tous. Ce service gratuit proposé par l'ADIL est financé par la CARA. Devant le nombre croissant de consultation au cours des trois dernières années, une permanence supplémentaire est mise en place. Celles-ci auront lieu sur rendez-vous le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30, à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Tél. : 05 46 34 41 36 (ADIL 17).

Questionnaire de mobilité Egis

La CARA a engagé l'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU), sur l'ensemble de ses 31 communes. Sa volonté est d'organiser les déplacements et de définir des solutions de transports

plus adaptées au territoire et à ses spécificités, afin de répondre au mieux à vos attentes.



Ramassage des déchets verts

Depuis le 21 juin, la CARA a ouvert un numéro vert pour répondre à toutes vos questions sur la fin de la distribution gratuite de sacs papier destinés au ramassage des déchets verts. Le numéro est clôturé le 15 septembre : désormais pour tous renseignements, il faut contacter directement le Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable de la CARA au 05 46 39 64 64.

Tous au numérique le 19 octobre !

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique). Êtes-vous prêt pour le passage au numérique ? Pour savoir si votre équipement est adapté faite le diagnostic sur www.tousaunumerique.fr/commentaire/diagnostic-equipement/



C.B.)

DOSSIER :

Emploi / Insertion



**La Maison de l'emploi :
la CARA se bat pour
mener à bien de
nouvelles actions**



P.14

**«Lever les freins à
l'emploi»**



P.18

Maryvonne Papin

**IEPR : de l'insertion à
la pérennité de l'emploi**



P.19



Maison de l'Emploi

"La CARA se bat pour mener à bien de nouvelles actions"

Dès 2007, sous l'impulsion de la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) s'est dotée d'une Maison de l'Emploi, une structure destinée à réorganiser et développer de nouveaux dispositifs en matière d'emploi, d'insertion, de formation et de création d'entreprises à l'échelon local. Prise en charge à 95% par la CARA, la Maison de l'Emploi doit désormais convaincre l'Etat de participer à son financement, d'autant que ses activités correspondent aux exigences du cahier des charges national. Eclairages avec Michel Priouzeau, Vice-président en charge de la Politique de la ville et Président de la Maison de l'Emploi.



Michel Priouzeau
Vice-président de la CARA
Maire d'Arvert

Cara'Mag : La Maison de l'Emploi de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) existe depuis 2007. De quelle volonté est-elle née ?

M. Priouzeau : La commune de Rueil-Malmaison, située dans le département des Hauts-de-Seine, est la première à s'être dotée d'une Maison de l'Emploi. Comme elle, nous avons souhaité mettre en place une logique d'actions concertées avec nos partenaires¹, ainsi qu'un guichet unique pour que les demandeurs d'emplois et les entreprises des 31 communes du Pays-Royannais puissent trouver dans un même

lieu les réponses à leurs questions. En 2003, l'ancien Président de la communauté de communes avait commencé à travailler sur ce projet. En février 2007, le Président de la CARA, Jean-Pierre Tallieu, s'est battu pour obtenir la labellisation. Quelques mois après, le Ministère de la Cohésion sociale a gelé les crédits destinés à ces structures, nous privant ainsi du conventionnement et donc de financement. Malgré ce contretemps, et dans l'attente du nouveau cahier des charges de l'Etat, il a été décidé de maintenir la Maison de l'Emploi en créant officiellement l'association en mars 2008, et en mettant à sa disposition des locaux en janvier 2009. Aujourd'hui,

la CARA finance à 95% cette structure. Désormais, nous avons la volonté d'engager des démarches auprès de l'Etat pour financer le développement des actions que nous avons identifiées, en analysant les données socio-économiques du territoire avec nos partenaires de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de la création d'entreprise.

Cara'Mag : La CARA va donc se battre pour obtenir un conventionnement de la Maison de l'Emploi par l'Etat.

M. Priouzeau : Oui. La Maison de l'Emploi de la CARA a la capacité d'obtenir ce conventionnement. Nos actions menées depuis 2 ans sont conformes au nouveau cahier des charges entré en vigueur au 1er janvier 2010. Nos fondements résident dans la mise en commun d'éléments de diagnostic et dans la définition de nouvelles actions partagées avec nos partenaires. J'insiste vraiment sur la nécessité du partenariat. Il s'agit aussi d'informer sur les différents dispositifs, de simplifier les démarches et d'assurer un traitement identique pour les demandeurs d'emplois et les créateurs d'entreprise. Nous avons également commencé à initier une logique de guichet unique. Nous respectons donc complètement les exigences de l'Etat. Tous les acteurs économiques du territoire ainsi que les instances nationales des Maisons de l'Emploi s'accordent à reconnaître les bienfaits de notre structure. Par conséquent le Président de la CARA, Jean-Pierre Tallieu, a la ferme intention de mener ce combat pour obtenir le financement.

Cara'Mag : Quel bilan tirez-vous des actions menées ces 2 dernières années par la Maison de l'Emploi de la CARA ?

M. Priouzeau : Nous avons réussi à réunir les partenaires autour de projets communs. Je rappelle que la Maison de l'Emploi n'a pas vocation à accueillir directement le

public mais à coordonner les actions des différents acteurs de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprises. Depuis 2008, cette structure a permis, entre autres, le développement de marchés d'insertion, la création d'une association de jeunes dirigeants d'entreprises, l'élaboration d'un guide pratique sur la création d'entreprises, la professionnalisation en bureautique d'une vingtaine d'assistantes maternelles, le développement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) assuré par les trois points (La Tremblade, Saujon, Cozes), la création d'un chantier d'insertion (Régie de territoire), le développement des deux groupements d'employeurs (GEAR, CEMES), le rapprochement avec la Mission Locale du Pays royannais, etc... Toutes les actions suivent un même fil conducteur : s'adapter aux besoins du territoire de la CARA.

Cara'Mag : Concrètement, que changerait ce conventionnement ?

M. Priouzeau : Le conventionnement permettrait d'amplifier considérablement l'intervention de la Maison de l'Emploi de la CARA. Elle a d'ores et déjà déterminé les actions prioritaires à mener sur le territoire en accord avec les différents partenaires¹. Il est primordial de se rapprocher des milieux économiques pour recenser leurs besoins en formation, anticiper les départs à la retraite, favoriser l'innovation technologique, informer sur les nouvelles réglementations, faciliter la création, la reprise d'entreprise, etc., pour maintenir et développer des emplois. Il s'agit également d'améliorer l'information sur l'emploi, l'insertion, la qualification et la formation pour les demandeurs d'emplois. Le Conseil d'administration souhaite que la Maison de l'Emploi s'inscrive dans une logique de développement durable. Ce conventionnement serait ainsi un bon moyen de se projeter dans l'avenir et d'apporter des réponses concrètes aux entreprises, aux salariés et aux demandeurs d'emplois des 31 communes de la CARA.

Cara'Mag : Vous êtes Vice-président en charge de la Politique de la ville à la CARA depuis le 6 avril 2006. Que vous apporte cette fonction ?

M. Priouzeau : Le travail mené par la CARA est important dans ce domaine. Depuis plusieurs années, nous avons réuni les administrations, les collectivités, les partenaires autour de problématiques fortes (l'emploi, l'insertion, l'entrepreneuriat, etc...) et ce, dans l'intérêt collectif. Nous avons ainsi pu établir un diagnostic plus précis afin de mieux connaître notre territoire. A partir de cet état des lieux (encore en cours dans le domaine social notamment), nous avons élaboré des plans d'actions qui sont actuellement mis en œuvre. Une évaluation permanente est assurée pour mesurer l'impact de nos actions et les ajuster. Nous essayons également d'anticiper et de nous projeter. Le Président, Jean-Pierre Tallieu, est un soutien actif à tous les projets du service Politique de la ville en matière d'emploi mais aussi dans le domaine social : enfance et petite enfance, jeunesse, insertion professionnelle et personnelle, prévention et médiation sociale... Bien sûr, il reste de nombreuses actions à mettre en place, à impulser. Mais tout cela doit se faire progressivement et en concertation avec les différents partenaires. L'intérêt collectif, mais aussi la solidarité et le développement local sont au cœur de nos projets à venir.

**Propos recueillis
par Claire Sassi.**

^{1/} Les services de l'Agglomération, Pôle Emploi, Direction du travail, Conseil Général, Conseil Régional, Chambres de Commerce et des Métiers, la Mission Locale...

Mission locale

Les nouveaux ateliers de la rentrée



Chaque année, la Mission Locale accompagne de nombreux jeunes dans leur parcours social et professionnel et, plus largement, dans tous les problèmes de la vie quotidienne. Formation, emploi, santé, logement, ... Les actions menées auprès des 16-25 ans sont aussi riches que denses. En témoignent les nouveaux ateliers mis en place depuis le mois de septembre.

«Le rôle de la Mission Locale du Pays Royannais est d'aider les 16-25 ans dans leur recherche d'emploi, de formation, d'insertion en les accompagnant et en levant certains freins (mobilité, santé, logement, etc.)», entame François Claisse, responsable de secteur. «Nous apportons des solutions individualisées tout en prenant en compte le jeune dans sa globalité», poursuit-il. La richesse de la Mission Locale, c'est sa capacité à comprendre les besoins individuels des 16-25 ans, tout en connaissant les réalités économiques du territoire. Les nouveaux ateliers ont été mis en place pour répondre à la demande des jeunes.

A chacun son atelier

Au total, ce sont quatre ateliers qui ont vu le jour. Le premier, dédié aux techniques de recherche d'emploi consiste à donner les clefs d'un bon CV, d'une lettre de motivation, d'un entretien d'embauche. «Les jeunes ont également la possibilité de rencontrer des entrepreneurs pour discuter d'un métier, voir l'entreprise, observer les conditions de travail, etc.», précise François Claisse. Le deuxième atelier propose à une vingtaine de jeunes, ayant un projet professionnel précis, d'être parrainé par un employeur. Objectif : bénéficier des conseils et du réseau de connaissances du chef d'entreprise pour augmenter ses chances de trouver un emploi. A l'inverse, l'atelier «orientation» s'adresse à un public qui souhaite faire le point sur ses compétences, ses intérêts, etc., pour redéfinir un projet personnel et professionnel. Enfin des ateliers sur la vie quotidienne aborde des thèmes variés : logement, santé, budget, alimentation, etc. «Pour certains, ces ateliers sont un

moyen de reprendre confiance en eux, en leur projet et à retrouver une certaine autonomie», analyse François Claisse. «Car, quel que soit le domaine d'intervention de la Mission Locale, nous ne faisons jamais les démarches à la place des personnes mais nous les faisons avec elles», poursuit-il. Il s'agit de donner des conseils tout en invitant les jeunes à rechercher eux-mêmes des solutions.

Accueil, documentation, offres d'emploi

De la même manière, les nombreux services proposés au sein de la Mission Locale du Pays Royannais permettent à tous les 16-25 ans de trouver des réponses concrètes à leurs questions dans des domaines variés. «Suite au rapprochement avec la Maison de l'Emploi de la CARA¹, nous avons procédé à un renouvellement du fonctionnement de la Mission Locale», explique François Claisse. Parmi les nouveautés, l'amélioration de la lisibilité des services. Tout d'abord, la Mission Locale du Pays Royannais assure un rôle d'accueil du public. Sept conseillères guident les jeunes dans leurs démarches et proposent des solutions adaptées à chaque situation (formation, emploi, insertion, mobilité, orientation...). Des aides financières peuvent aussi être actionnées pour faciliter la concrétisation des projets professionnels. A titre d'exemple, la Mission Locale du Pays Royannais prend en charge, dans certains cas, les frais de formation. «Nous avons également réinstallé dans nos locaux le Bureau Information Jeunesse (BIJ) ouvert à tous», ajoute François Claisse. Ce service permet de se documenter sur les formations existantes, l'emploi et notamment les jobs saisonniers, la mobilité internationale, les loisirs, etc... Ces informations sont consultables



Une école de conduite sociale

La Mission Locale du Pays Royannais a mis en place un service «Relais de conduite» qui permet à des jeunes comme des adultes (bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active ou des minima sociaux) de passer le code et le permis de conduire à moindre coût et avec un apprentissage adapté.

sur nos documents papiers ou dans notre cyber espace. Enfin, la Mission Locale du Pays Royannais, en partenariat avec Pôle Emploi relaie les différentes offres d'emploi du territoire. «Pour simplifier la recherche d'emploi, nous allons très prochainement nous équiper de nouveaux ordinateurs disponibles à l'accueil en libre-service», annonce François Claisse. Voici donc une nouvelle bonne raison de pousser la porte de la Mission Locale du Pays Royannais.

C.S.)

CONTACT

Mission Locale du Pays Royannais
69, rue Paul Doumer - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 06 96 16 / Fax 05 46 05 61 69
Bureau Information Jeunesse
Tél. 05 46 06 60 70

LES PERMANENCES

Tous les lundis et jeudi :
Saujon 14H30 à 16H30

Tous les jeudis :
La Tremblade 9H00 à 12H00 et 14H00 à 17H00

Tous les mardi :
Arvert 9H00 à 10H30
Etaules 10H45 à 12H00

Le 2^e et 4^e jeudi du mois :
Cozes 14H30 à 16H30,
et le 3^e jeudi du mois :
Mortagne-sur-Gironde.

1 / Les deux structures ont une direction commune : le directeur de la Maison de l'Emploi de la CARA est également directeur de la Mission Locale du Pays Royannais.

CAE passerelle : un tremplin vers l'emploi

Depuis le début de l'année, pas moins de 64 jeunes ont conclu un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) passerelle avec des employeurs du Pays Royannais. Ce contrat, à destination des 16-25 ans, favorise l'entrée des jeunes dans la vie active. Un bon moyen pour eux de faire le point sur leurs compétences et leur projet professionnel à venir.

Le saviez-vous ?

La conclusion d'un CAE passerelle ouvre droit, pour l'employeur, à différentes aides : exonération de cotisations sociales (dans certaines limites), et une aide de l'Etat fixée selon un pourcentage du SMIC. Pour tout renseignement, contactez Pôle Emploi ou la Mission Locale.

Quelques chiffres...

Depuis 2009, 80 jeunes ont conclu un CAE passerelle sur le territoire de la CARA :

- 1/3 travaille dans les mairies
- 8 à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Les autres dans des associations ou en milieu hospitalier.

CONTACTS

Mission Locale Pays Royannais
69, rue Paul Doumer – 17200 ROYAN
Tél. 05 46 06 96 16
Fax 05 46 05 61 69

Pôle Emploi Royan
1, rue Port Royal - 17200 ROYAN
Tél. : 3949 - www.pole-emploi.fr

Très développé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), grâce à la volonté du Président Jean-Pierre Tallieu et au partenariat entre Pôle Emploi et la Mission Locale du Pays Royannais, le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) passerelle est une des mesures phares du plan «jeunes»¹ pour la formation, l'apprentissage et la professionnalisation des moins de 26 ans. Ouvert aux jeunes (diplômés ou pas) rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, ce contrat permet d'acquérir des compétences et surtout une première expérience professionnelle. Juridiquement, le CAE passerelle est un contrat de travail à durée déterminée de 12 mois, non renouvelable. «C'est une durée qui laisse le temps aux jeunes de se projeter dans l'avenir, de construire un projet ou bien encore de valider des pistes», selon Pascale Ballanger-Dorey, conseillère Pôle Emploi à Royan. Le CAE passerelle est rémunéré sur la base du SMIC horaire. Le temps de travail hebdomadaire ne peut être inférieur à 20 heures. Ainsi, au 1^{er} janvier 2010, un jeune, travaillant 20 heures par semaine, gagne environ 767 euros² par mois (sauf application d'un accord collectif plus favorable). «Le CAE passerelle est conclu entre le jeune, Pôle Emploi ou la Mission Locale et un employeur du secteur non marchand : collectivités territoriales, associations, etc.», précise la conseillère Pôle Emploi à Royan. Toutefois, l'objectif final de ce contrat n'est pas d'intégrer une collectivité territoriale ou une association mais des entreprises du secteur privé. Autrement dit, grâce au CAE passerelle, les bénéficiaires complètent leurs compétences et les adaptent aux besoins du marché du travail.

«Immersion en entreprise»

Pour y parvenir, le CAE passerelle offre la possibilité d'effectuer des périodes d'immersion, d'une durée maximum d'un mois, auprès d'un ou plusieurs employeurs. «L'immersion doit permettre aux jeunes de prendre confiance, de confirmer ou d'infirmer leur projet», explique Pascale Ballanger-Dorey. Par exemple, un jeune souhaitant devenir auxiliaire de vie, employé en CAE passerelle comme animateur pour enfants, pourra réaliser, conformément à son projet professionnel, une période d'immersion dans une clinique médicale. A chaque étape, les jeunes sont accompagnés par Pôle Emploi ou la Mission Locale. «Si nécessaire, nous leur proposons des formations complémentaires. Nous les aidons également dans leur recherche d'emploi», souligne Pascale Ballanger-Dorey. Objectifs : être bien préparé à intégrer le marché du travail et, si possible, trouver un emploi durable.

C.S.)

1 - Le 24 avril 2009, le Gouvernement a lancé le plan «jeunes», un plan de 1,3 milliards d'euros pour la formation, l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes de 16 à 25 ans.
2 - SMIC : 8,86 euros de l'heure.

Témoignage



Marion Rio, 23 ans, en CAE passerelle à la Compagnie Le Moulin Théâtre, Saint-Georges-de-Didonne :

«Après un baccalauréat littéraire option danse, j'ai poursuivi mes études à l'université en section arts du spectacle (théâtre et cinéma). Puis, j'ai intégré un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) «communication des organisations». Je me laissais une année pour trouver du travail ou reprendre mes études. Grâce au bouche à oreille, j'ai appris que la Compagnie Le Moulin Théâtre recrutait une personne en CAE Passerelle pour un poste mêlant la communication et le monde du spectacle. Une vraie chance ! En février 2009, suite à mon entretien, j'ai intégré l'équipe de cette compagnie professionnelle en qualité de chargée de communication et de médiation culturelle. Je travaille actuellement sur la résidence artistique organisée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, intitulée «Opération Containers» (voir notre article en page 23). J'accompagne les artistes en création, je présente le projet culturel aux associations, aux écoles, etc.

Ce contrat me donne l'opportunité d'une première expérience professionnelle. C'est aussi l'occasion de prendre conscience du fossé entre ce que l'on nous apprend pendant nos études, et le monde du travail. Par ailleurs, je bénéficie d'un suivi personnalisé de vingt heures sur toute la durée du CAE passerelle (12 mois). Une conseillère m'aide à faire le point sur les compétences acquises, sur ce que je dois améliorer. Enfin, ce contrat comporte un volet formation grâce auquel je vais pouvoir apprendre la création de sites Internet et le traitement d'images. Il ne me reste plus qu'à choisir l'entreprise dans laquelle je vais effectuer mon immersion».

«Lever les freins à l'emploi»



Maryvonne Papin
Présidente de l'association et
future Présidente de la régie de territoire

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) souhaitait depuis longtemps mettre en place une structure locale d'insertion au profit des personnes les plus éloignées de l'emploi. C'est chose faite depuis quelques mois, grâce à l'engagement de la CARA, de la Maison de l'Emploi et des trois centres socioculturels du territoire, qui se sont réunis pour lutter contre toutes les formes d'exclusion sociale. Une association a été créée. Bientôt, une régie de territoire va voir le jour : une structure destinée à «lever tous freins à l'emploi».

La Maison de l'Emploi de la CARA établit chaque année un diagnostic socio-économique du territoire de l'Agglomération. Ce document recense les besoins mais aussi les carences et les actions existantes dans des domaines tels que l'emploi, l'insertion, la précarité, etc. La dernière analyse fait état de l'insuffisance des postes d'insertion sur les communes de la CARA et d'un manque de solutions adaptées. Pour y remédier, les centres socioculturels de Royan, de Saint-Sulpice-de-Royan, du canton de Cozes et la Maison de l'Emploi, sous l'impulsion de la CARA, ont mutualisé leurs ressources pour mettre en œuvre une régie de territoire, une structure d'aide aux populations les plus éloignées de l'emploi. «Nous avons mis en place une association de préfiguration de régie de territoire qui existe officiellement depuis le 13 mars 2010», explique Maryvonne Papin, l'actuelle présidente de l'association et future présidente de la régie.

Une structure d'insertion territoriale

La labellisation de l'association en régie est en cours. Un dossier a été transmis au Comité national de liaison des régies de quartier. En attendant la réponse, l'association

créée au mois de mars a reçu l'agrément en chantier d'insertion et a débuté ses activités depuis septembre. Mais alors, que changera concrètement l'obtention de ce label «régie de territoire» ? Comme le précise John Lasserre, directeur du centre socioculturel de Royan, «il aurait été possible de créer une association sans pour autant mettre en place une régie de territoire. Mais cette dernière, à travers son cahier des charges, implique les habitants et leurs représentants¹. C'est donc une démarche à la fois démocratique et participative». De plus, poursuit-il, «la régie interviendra sur l'ensemble des communes de la CARA». En ce sens, une telle structure constitue un véritable projet de territoire. «Grâce à l'agrément en régie, nous bénéficierons également de l'appui d'un réseau national² : aide technique, formations, partenariat avec certaines associations ou fondations, etc.», ajoute Maryvonne Papin. Autant d'atouts qui faciliteront à terme la réussite de l'insertion des personnes en difficulté.

Une aide individualisée

«Nous allons suivre une trentaine de personnes en les accompagnant pas à pas dans des domaines variés», indique la présidente. Car, si l'objectif principal de la régie

est bel et bien de permettre à ce type de public de reprendre une activité professionnelle, «d'autres freins à l'emploi vont être levés : mobilité, santé, logement, hygiène, savoir-être, structuration d'une journée de travail, etc.». Depuis le mois de septembre, les premières activités se sont mises en place dans le cadre du chantier d'insertion³. «Ces actions s'adressent aux personnes éligibles au contrat d'insertion dont les jeunes du territoire qui sont particulièrement touchés par la précarité et le chômage», indique John Lasserre. Quelques bénéficiaires ont ainsi participé à l'entretien des aires de stationnement des gens du voyage de la CARA. Bientôt, ils s'attelleront à l'entretien de certains espaces communautaires du territoire. «Les activités vont se multiplier et se diversifier au fil du temps, en fonction des besoins des communes de la CARA, et majoritairement dans des domaines peu lucratifs», annonce Maryvonne Papin. Mais quelles qu'elles soient, ces activités vont permettre aux personnes éloignées de l'emploi de trouver leur place grâce à une aide et un accompagnement personnalisés.

C.S.)

1/ Une régie se compose de citoyens, d'élus, de centres socio-culturels et de bailleurs.

2/ Réseau du Comité national de liaison des régies de quartier.

3/ Voir 2e paragraphe.



Initiative Emploi Pays Royannais

De l'insertion à la pérennité de l'emploi



Voilà 12 ans que l'association Initiative Emploi Pays Royannais œuvre sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Initialement destinée aux jeunes, cette structure d'insertion par l'emploi s'adresse désormais à toutes personnes en difficulté. Son cheval de bataille : l'insertion par l'acquisition de compétences sociales et professionnelles, à travers des mises en situation réelles et concrètes, et le développement d'activités économiques au service d'un projet associatif d'utilité sociale.

Les activités de l'association Initiative Emploi Pays Royannais (IEPR) ne cessent de croître chaque année. «Née de la volonté de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et de la Mission Locale du Pays

Royannais, l'association a démarré par la création de chantiers d'insertion» à vocation socialisante, rappelle François Charrier, directeur d'IEPR. Deux équipes y travaillaient alors. Aujourd'hui, cette structure d'insertion est organisée autour de trois grands pôles (événementiel, communication, restauration de bateaux et de bâtiments). Pas moins de 45 employés bénéficient de formations et d'accompagnement. Impossible donc de ne pas avoir croisé des agents d'IEPR lors de manifestations organisées sur le territoire de la CARA ou ne pas avoir profité de leur travail lors de sorties balades.

Un véritable savoir-faire

Installation des équipements pour les Jeudis Musicaux des Eglises Romanes, le Jumping International Royan Atlantique, les festivals Plein Sud, Humour et Eau salée, les Fêtes Romanes, animation des points informations touristiques et culturelles, rénovation de bâtiments pour la Maison de l'Emploi et les Relais Assistantes Maternelles, restauration

des bancs pour la SNCF (Etoile de Saintes), mise en œuvre et entretien des circuits de randonnées VTT,... La liste des chantiers accomplis par IEPR prouve le savoir-faire des agents en insertion. «Nous disposons de différentes équipes qui assurent des missions bien distinctes», précise le directeur d'IEPR. «A titre d'exemple, l'équipe technique polyvalente s'occupe du transport et du montage de structures tels que tivolis, tribunes, scènes de spectacles, tables, chaises, etc. Elle participe également au bon déroulement des manifestations en posant des barrières de sécurité, en balisant et en entretenant les sites». Une équipe d'assistants aux manifestations, composée actuellement de cinq personnes, réalise sur demande des mobiliers pour les expositions et assure des installations tels que les éclairages, le son, les décors de théâtre. «Nous avons mis en place une équipe d'agents d'accueil chargés de guider et d'informer le public¹ sur des sites touristiques», poursuit François Charrier. Deux personnes ont en charge la distribution et l'affichage de tracts, affiches, bulletins municipaux, etc. «Nous contribuons ainsi à la promotion du territoire de la CARA et des centres d'intérêts patrimoniaux et culturels», indique-t-il.

Depuis 2007, IEPR a développé, en lien avec la Station Nautique de la CARA, des chantiers de restauration de bateaux sur la commune de La Tremblade ; «un travail très technique qui requiert des compétences spécifiques et multiples². Le personnel acquiert un véritable

1/ Des points informations sont installés à l'ancien presbytère de Talmont-sur-Gironde, à proximité du site archéologique gallo-romain du Fâ à Barzan et des grottes de Regulus à Meschers-sur-Gironde.

2/ Menuiserie d'agencement, stratification, pose d'accastillage et grègements, peinture, etc.



savoir-faire très utile pour la poursuite d'un projet professionnel», analyse François Charrier. De même, les agents chargés de l'entretien et de la restauration de bâtiments consolident leurs compétences en peinture, plâtrerie, menuiserie, isolation, etc.

Formation et accompagnement

«Chaque équipe est pilotée par un encadrant technique de l'association», précise le directeur. Des formations d'adaptation au poste de travail sont régulièrement organisées ainsi que des

évaluations pour identifier et développer les capacités de chacun. «Par exemple, le personnel d'accueil touristique de l'IEPR suit des formations préalables au travail sur le terrain pour connaître, de manière approfondie, le patrimoine du Pays Royannais ou pour améliorer la qualité de leur expression», explique-t-il. Par ailleurs, un accompagnement global par deux accompagnateurs socioprofessionnels est proposé aux salariés en parcours que ce soit pour lever des freins (mobilité, logement, santé, administratif, etc.) ou pour travailler un projet professionnel à la sortie (orientation, évaluation et renforcement des compétences, recherches d'emploi, etc.). «Grâce à une pédagogie globale et individualisée, l'association vise tous types de publics : chômeurs de longue durée, jeunes, seniors, personnes expérimentées ou non, hommes, femmes, etc. La dynamique de l'association prend appui sur cette mixité», ajoute le directeur. «Nous plaçons les personnes en situation réelle de travail avec des objectifs à respecter en termes de qualité, de délais, etc. Nous cherchons à créer les conditions de réussite, gage d'une reprise de confiance en soi fondamentale pour construire un parcours

et retrouver le chemin d'un emploi pérenne».

Une aide à la mobilité

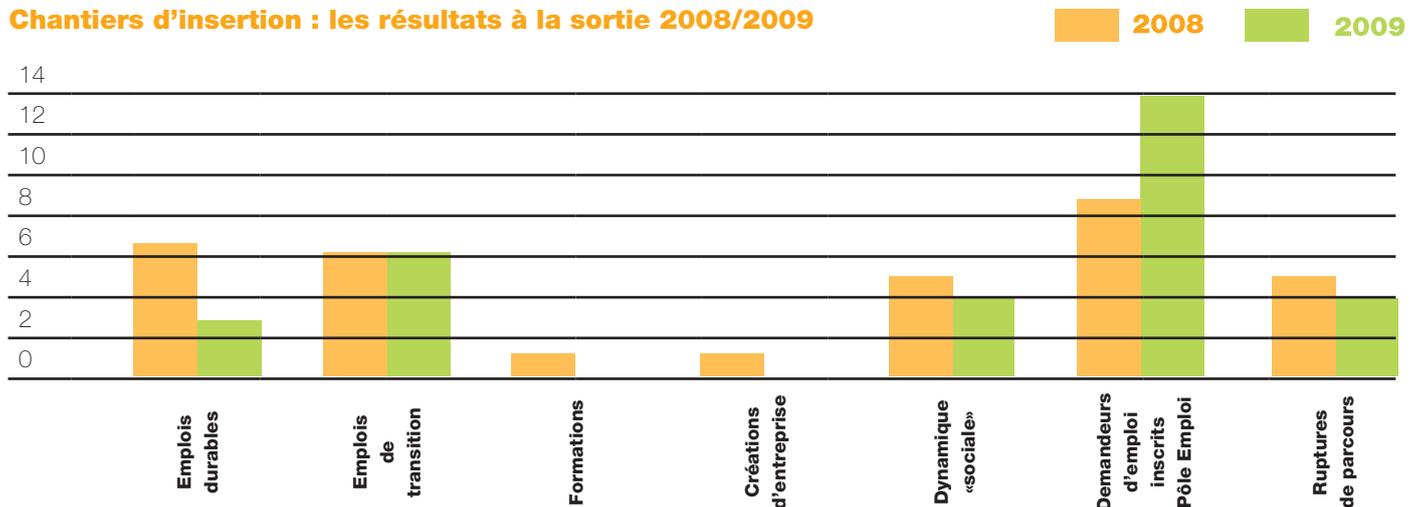
En parallèle, l'association vient également en aide aux personnes rencontrant des difficultés dans leurs déplacements quotidiens domicile-travail. En effet, depuis 1998, sous l'impulsion de la Mission Locale du Pays Royannais, un service d'aide à la mobilité a été créé. Grâce aux locations de scooters (une quarantaine) IEPR propose des solutions clef en main peu coûteuses à environ 150 utilisateurs par an. «Pour certaines personnes en grande précarité, ce dispositif est l'unique moyen de se rendre sur leur lieu de travail ou de formation», insiste François Charrier. Sur un territoire étendu comme l'est celui de la CARA, l'aide à l'autonomie de déplacement constitue donc un maillon indispensable à l'insertion professionnelle.

C.S.)

Initiative Emploi Pays Royannais

23 rue Saint-Exupéry
17200 St-Sulpice de Royan
Tél. 05 35 54 04 34
contact@initiative-emploi.fr

Chantiers d'insertion : les résultats à la sortie 2008/2009



A la sortie, 50 à 60% des personnes poursuivent leur parcours d'insertion (emploi, formation qualifiante, etc.). Près de 20% ont un emploi durable (CDI, CDD de plus de six mois). Certaines personnes sont en intérim ou en CDD de courte durée transformables en CDI. «Nombre d'entre eux ont également besoin de passer par une période de chômage pour s'approprier les acquis des chantiers d'insertion, rebondir en s'impliquant dans une véritable dynamique de recherche d'emploi», indique François Charrier. «Nous faisons un travail d'éducation et souvent de reconstruction personnelle. Cela demande du temps. Les salariés d'IEPR passent par différentes étapes», conclut-il.

VIE DES COMMUNES

Sommaire

Culture



P.22

Un été en musique



P.23

Opération containers :
escale artistique à domicile

Sécurité des personnes et des biens



P.24/26

Le quotidien d'un poste de secours

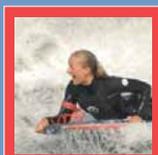
Politique de la ville



P.27/29

Gens du voyage : l'Agglomération au coeur du sujet

Portrait



P.30/31

Julia Skop, le nouvel espoir du bodyboard

Transports



P.32

Transport des scolaires : une tarification équitable



Un été en musique



Du 3 juin au 23 septembre 2010, de nombreux spectateurs ont assisté aux concerts acoustiques organisés dans le cadre des Jueuds Musicaux des Eglises Romanes. Cette saison musicale, orchestrée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), a accueilli plus de 91 artistes de renommée nationale et internationale, mais aussi des jeunes talents. Retour en images sur quelques-uns de ces concerts et rendez-vous l'année prochaine !

Les 18 et 19 juin, les deux jeunes artistes ont présenté leur film.



Le «cinéma rétréci»

en images

C'est un projet insolite qui a démarré au mois de mai 2010. Durant deux ans, des artistes d'univers variés vont investir des containers de transport maritime implantés dans différentes communes du pays royannais. Les artistes accueillis pendant quatre semaines consécutives devront concevoir une œuvre originale et contemporaine, en impliquant les habitants, les scolaires, les associations, etc.

Du 25 mai au 20 juin 2010, la commune D'Arvert a reçu la première de ces résidences artistiques organisées par la CARA. Nathalie Fixon et Nadine O'Garra, respectivement photographe et circassienne, ont travaillé autour du cinéma, mais un «cinéma rétréci». Elles ont réalisé un film malin et émouvant intitulé «J'attendrai».



De nombreuses animations ont rythmé cette première escale artistique. Le 5 juin, des jeunes talents du pays royannais (Jenna B. / Walk of shame) ont donné un concert sur le toit d'un container.

Les artistes ont transformé les six containers maritimes pour leur donner une seconde vie. Un studio de montage, une salle d'exposition, un lieu de création ont été aménagés.

L'Eguille/Seudre

Boutenac-Touvent



Les Mathes



St-Palais/Mer



Arçes/Gironde



Saujon



«OPÉRATION CONTAINERS»

ESCALES ARTISTIQUES A DOMICILE

Le voyage des containers maritimes s'est poursuivi. Après un premier amarrage à Arvert, ces grands coffres de métal ont fait escale à Talmont-sur-Gironde pour la deuxième partie de l'Opération Containers, un projet culturel insolite mis en place par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.



Après Nathalie Fixon et Nadine O'Garra¹, Carole Marchais a pris possession des containers maritimes. Cette artiste plasticienne, originaire de la Charente-Maritime, était en résidence à Talmont-sur-Gironde du 27 septembre au 24 octobre. Pendant quatre semaines consécutives, elle a créé une installation inspirée de sa perception des communes qui l'ont accueillie : Arces-sur-Gironde, Barzan, Chenac-St Seurin d'Uzet, Epargnes et Talmont où ont été installés les containers. «Carole Marchais a parcouru le territoire dès le mois de mai. Elle est allée à la rencontre des agriculteurs, des pêcheurs, des viticulteurs afin de nourrir sa réflexion et de réunir les éléments qui lui ont servi à réaliser son installation», précise Nathalie Giret, responsable du service des Affaires culturelles à la CARA. En effet, l'artiste cultive un intérêt pour les matériaux ramassés, récupérés, taillés, modelés qui, une fois agencés et mis en espace, prennent une forme poétique et visuelle. Géologue de formation, proche du Land Art - mouvement artistique qui envahit les paysages, Carole Marchais lie l'art, la vie, en travaillant directement au contact de la nature. Comme elle l'écrit, «la sensibilité aux aspects environnementaux et la dimension aménagement du territoire se fondent dans le geste artistique». C'est donc une série d'installations originales et uniques intitulées «Les chambres sensorielles» qui ont émergé de ses rencontres.

«Associer la population»

Parallèlement au travail de Carole Marchais, des animations (concerts, spectacles, etc.) et des ateliers ont été proposés aux habitants et aux écoles tout au long de cette résidence artistique. A cette occasion, le public a été invité à participer aux vendanges des vignobles de Talmont-sur-Gironde. Au programme également : une dégustation, un repas fermier et un moment d'échanges avec l'artiste plasticienne. « Jusqu'au 24 octobre, la population a donc vécu au plus près de la création contemporaine. «L'œuvre éphémère créée par Carole Marchais a marqué les communes d'une empreinte artistique» indique Nathalie Giret.

C.S.)

^{1/} Lire page 22 «Le cinéma rétréci en images».

Pour plus d'informations : www.pays-royannais-patrimoine.com.

Aux côtés des sauveteurs du pays royannais

Cette année encore, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a assuré la surveillance de plus de 70 kilomètres de plages entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde, sans incidents majeurs, dans les zones surveillées. Après leur préparation en avril (lire Cara'Mag' #1), les sauveteurs ont pris leur fonction. La vie d'un poste de secours n'est jamais une sinécure.

Mardi 3 août, 11 heures. Le soleil darde ses rayons sur la plage du Clapet aux Mathes, à une encablure de la baie de Bonne Anse. Déjà les estivants ont pris place sur la grande langue de sable. Certains vont y passer la fin de matinée ; d'autres, toute la journée. Les surveillants des zones de baignade sont à pied d'œuvre depuis déjà une demi-heure : ils ont vérifié l'état de fonctionnement des matériels, de la radio à l'Unité légère de secours (ULS : un petit 4x4 équipé d'une coque rigide pour transporter les blessés), en passant notamment par les jumelles, les talkies-walkies et la trousse de secours. Dans le poste, Anaïs Recouvreur ouvre son micro et signale par haut-parleur que la surveillance vient de commencer. Elle indique la température de l'eau (21°C), celle de l'air (22°C), la couleur du drapeau (vert), les horaires de marée basse et marée haute, leurs coefficients (46 et 42), la zone de baignade délimitée par les deux drapeaux bleus espacés d'environ 150 mètres. Ces informations, également visibles sur un panneau fixé sur le poste de secours, sont lues par de nombreux touristes. Pendant ce temps, deux sauveteurs ont pris place sur le bord de la plage, talkie-walkie vissé à la poitrine et palmes à la main, prêts à intervenir dans la zone réglementaire des 300 mètres¹. Ils s'enquèrent que chaque usager de la mer respecte bien les espaces attribués à chacun, délimités par des bouées de couleurs différentes. "La proximité du chenal et le passage régulier des bateaux, voiliers, jets-skis mais aussi la présence des rochers renforcent l'accidentologie de la zone", souligne Benoît Foucher, 24 ans, chef de secteur. "L'endroit le plus risqué de la zone reste le banc de sable qui piège parfois les estivants quand la marée remonte. Les forts courants contrairement les ballotent et ils peuvent se retrouver très vite en difficulté", acquiesce son collègue, Guillaume Hamoir. "La piste cyclable qui passe juste derrière le poste de secours fait également augmenter les statistiques des petits accidents",

remarque-t-il, regrettant que les vacanciers s'agglutinent dans les zones non surveillées. "Si nous en voyons un en difficulté, nous intervenons quand même", rassure-t-il dans un large sourire.

Consignes de sécurité

Un peu plus loin, sur la plage des Pins de Cordouan, le poste de secours a reculé de 15 mètres par rapport à l'année 2009. En cause, la tempête Xynthia qui a repoussé le trait de côte de plus de dix mètres. Ce changement n'émeut pas les dix sauveteurs qui se tiennent en permanence sur place pour surveiller près de 500 mètres de zone de bain. "Le mois de juillet a été assez calme en comparaison des autres années", explique Loïc Froment, adjoint au chef de poste. La baisse de fréquentation a sans doute joué. "L'esprit de responsabilité des estivants aussi. Ils restent, d'une manière générale, assez à l'écoute. Mais il arrive que l'on constate quelques imprudences, sans gravité", ajoute-t-il. Dans ce poste de secours, qui jouxte une antenne des pompiers, la prévention et le traitement des petits accidents (coupures, piqûres de méduse...) restent les activités dominantes. L'un des surveillants, Alric Guadagnin, rappelle les consignes de sécurité à un touriste qui s'est aventuré sur les rochers. Le panneau situé à trois mètres de ce dernier est pourtant explicite, avec ses lettres rouges sur fond blanc : "Danger. Blocs instables. Accès formellement interdit". "Les gens qui viennent nous voir le font pour effectuer des petits soins : coupures au pied, chutes de vélo... Nous notons toutes nos interventions dans la main courante². Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu d'interventions majeures à effectuer", explique Alric Guadagnin, très satisfait de sa première expérience de sauveteur en bord de mer.

Un entraînement continu obligatoire.

Les sauveteurs qui bénéficient d'une semaine de stage chaque année (voir Cara'Mag' été 2010) poursuivent leur formation pendant leur affectation. Le service de la sécurité des plages de la CARA et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) leur dispensent deux entraînements obligatoires par semaine. Ces entraînements ont lieu le matin avant la prise de poste. Ils se doublent de deux entraînements de secteur par mois. Ces derniers sont dispensés (toujours avant la prise de poste) le dimanche matin "car nous sommes sûrs que tout le monde est présent. En effet, le dimanche étant, par expérience, le jour où les estivants sont les plus nombreux, tous les sauveteurs sont à leur poste. Aucun n'a droit à des congés cette journée-là", indique Gilles Guédal, responsable de la Sécurité des plages de la CARA. Chaque entraînement permet aux surveillants, adjoints et chefs de postes de reprendre en main le matériel, d'affiner les procédures d'intervention, de s'entraîner physiquement, de se réappropriier les gestes de secours, de manipuler les jets, zodiacs, ULS, etc. C'est également l'occasion pour les chefs de secteurs d'évaluer leurs troupes et de les noter.



Sur la plage des Pins de Cordouan, Alric Guadignan rappelle à l'ordre un estivant qui, malgré les panneaux d'interdiction, a grimpé sur des rochers instables.

Sécurité des plages : bilan 2010

«Le démarrage de la saison a été très soutenu» explique Gilles Guédal, responsable de la sécurité des plages de la CARA. Dès le 18 juin, ses services ont réalisé «beaucoup trop d'interventions hors des zones surveillées. Nous avons eu à déplorer deux décès dans l'eau, précisément hors zones surveillées et deux autres sur la voie publique en raison de malaise cardio-vasculaire», précise-t-il. Pendant la période estivale, les sauveteurs ont notamment porté assistance à 305 baigneurs. Pas moins de 158 personnes ont été évacuées et de nombreux petits soins (1 980) ont été administrés. «De manière générale, on a senti un relâchement des estivants sur les consignes de sécurité. Proportionnellement à la fréquentation, il y aurait pu y avoir nettement plus d'accidents graves. L'année prochaine, la vigilance sera une nouvelle fois de mise», conclut-il.

Police administrative

Le son de cloche et l'atmosphère générale sont identiques au poste de la Grande Côte qui abrite six sauveteurs. Ils surveillent 150 mètres de zone de baignade avec des courants plus marqués qu'ailleurs. Difficulté principale et supplémentaire en comparaison des autres zones de baignade : "un éperon rocheux où les vagues se fracassent avec force et dans lequel les risques de noyade sont réels", explique Hubert Mickaël, chef de poste. "Nous avons récupéré neuf baigneurs en juillet", souligne Mathieu Delcourt qui se rappelle de sa toute première intervention, un homme âgé d'environ 70 ans qui avait été emporté au large. "Je l'ai ramené avec une frite (barre de mousse flexible, ndlr) sans utiliser le jet ski. Il s'est fait une très grosse frayeur". En règle générale, les gens sont plus prudents. Plus de 90% d'entre eux se baignent où ils ont pied.

Comme leurs autres collègues du littoral du pays royannais, les surveillants de la plage de Saint-Palais Centre effectuent un important travail de prévention, notamment en matière de police administrative : interdiction des chiens sur les plages, de la pratique du skimboard (planche cousine du surf) et du cerf-volant, application du règlement sur les photographes de plage, etc. La police municipale vient régulièrement visiter les sauveteurs. Une présence jugée indispensable : "Nous, sauveteurs, ne pouvons que prévenir. Les policiers, eux, peuvent réprimer. Ils disposent du carnet à souche au cas où. C'est dissuasif", sourit Pascal Petit, ancien du GIGN et surveillant de plage. Mais parfois, ça ne suffit pas. Aussi bien les sauveteurs que les policiers municipaux de Saint-Palais-sur-Mer aimeraient coincer l'énergumène qui, par un bel après-midi de juillet,

1/ S'ils devaient intervenir au-delà de ces 300 mètres en mer, ce qui arrive de temps à autre, les sauveteurs doivent informer le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS ETEL) et le Codis 17

2/ La main courante est le cahier dans lequel sont notés l'ensemble des événements de la vie du poste de secours.

Premiers retours d'expérience

Que sont devenus les sauveteurs que CARA'MAG' avait suivis lors de leur entraînement en avril dernier ? Voici leurs premières impressions.



Mathias Panier, 18 ans,

a été affecté au poste du Clapet (Les Mathes). Sa toute première intervention ? "La piste cyclable", sourit-il. "Deux personnes se sont percutées à vélo. Une en particulier perdait beaucoup de sang. C'était très impressionnant mais sans réelle gravité", dit-il. Mathias a surtout

effectué une aide à baigneur. "Un homme d'une soixantaine d'années a été pris dans un courant de marée descendante. Il a été emporté au loin, est parvenu à s'accrocher à une bouée. Des gens ont fait signe. J'ai prévenu le poste que je partais le secourir. Je me suis jeté à l'eau. Quand je suis arrivé près de lui, j'ai remarqué que ses mains étaient devenues bleu-violet tellement il s'était agrippé ! Je l'ai rassuré. Nous sommes revenus tous les deux sur le banc de sable. Il m'a remercié".



Anaïs Recouvreur, 19 ans,

a, elle aussi, été affectée au Clapet. Elle a utilisé l'unité légère de secours (ULS) pour un jeune homme qui s'est entaillé le genou sur les rochers. Mais elle n'a pas encore eu l'opportunité d'intervenir dans l'eau. "Si l'occasion se présente, je serai opérationnelle".

Elle tient ses permanences sur l'estran et dans le poste comme ses autres collègues. Elle "passe beaucoup de temps à effectuer de la prévention pour la pratique des skimboard en particulier... Notre travail colle bien avec le stage mer du mois d'avril", souligne-t-elle.



Mathieu Delcourt,

qui a réussi le concours de l'école de maistrance (Officiers mariners de la Marine nationale), est content de son affectation à la Grande Côte. Nommé adjoint au chef de poste, il participe à la surveillance active de la plage. Il pointe les indisciplines et les imprudences de certains estivants.

"Beaucoup ne se rendent pas compte du danger : même à marée basse le courant peut être important", explique-t-il. Entre une piqûre de méduse et un genou écorché, lui aussi explique aux vacanciers ce qui est interdit sur la plage (chiens, feux..) et ce qui est autorisé.

s'est amusé à traverser la plage en long et en large à vélo au mépris des règles de sécurité. Une escapade formellement interdite. "Cette personne que l'on suppose être un jeune était vêtu d'une cagoule noire. Elle a sans doute répondu à un pari. Si l'un de nous le revoit, il est certain qu'il ne passera pas entre les mailles du filet", avertissent les sauveteurs.

Caverne d'Ali Baba

Cette "escapade" cycliste était d'autant plus dangereuse que "la population est concentrée sur la petite plage du centre de Saint-Palais et qu'un accident est très vite arrivé", insiste Patrice Desmoulins qui œuvre comme surveillant sur cette commune depuis cinq ans. A 16 heures, ce ne sont pas moins de 1 500 à 2 000 personnes qui s'installent sur cette petite plage. "On voit arriver les estivants par paquet à partir de 15h, surtout quand le soleil est au rendez-vous", acquiesce son collègue Jean-Noël Doriot. Ici aussi, le mois de juillet a été plutôt calme : "63 petits soins dont un choc dans les côtes, une grosse plaie, un malaise en sortie d'eau", précise-t-il. Les sauveteurs ont procédé à deux évacuations dont une sur le service pédiatrique de Saintes, sans gravité. Dans le (trop) petit poste où ils s'entassent à six, les surveillants sont souvent sollicités par les vacanciers : ils veulent des bracelets de poignet, de couleur bleue, rose et orange sur lesquels ils inscrivent les noms et prénoms des enfants en bas âge, ainsi qu'un numéro de téléphone ; ils veulent faire une annonce sur la disparition du jeune Dylan, 7 ans, (qui n'a pas son bracelet) mais qui sera vite retrouvé ; ils souhaitent un pansement, un renseignement ; récupérer divers objets, comme cette jeune Anglaise qui a perdu ses clés de voiture, etc. Sans se transformer en caverne d'Ali Baba, le poste de secours devient le point névralgique des objets trouvés : téléphones portables, lunettes de soleil, jouets, vêtements et même carte bancaire Visa Gold... Toujours sur le qui-vive, les sauveteurs n'ont pas de temps mort. "Il arrive que nous intervenions avant même l'ouverture du poste de secours", confirment les sauveteurs d'une disponibilité, d'une gentillesse et d'une efficacité sans faille.

Ch.S.)



Avant le début de la surveillance, les sauveteurs s'assurent du bon fonctionnement de l'ensemble du matériel.

Le drapeau vert est hissé : la surveillance commence

Gens du voyage : L'Agglomération au cœur du sujet



L'actualité estivale a braqué ses feux sur le phénomène des gens du voyage. Comme les années précédentes, ceux-ci sont venus en nombre en pays royannais. Qui sont les gens du voyage ? Que font-ils ? D'où viennent-ils ? Comment la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) prend-elle en main les arrivées, les séjours, les départs ? Reportage au cœur des communautés qui ont bien voulu accueillir Cara'Mag'.

En 2009, ce sont plus de 1 350 caravanes qui s'étaient installées sur le territoire du pays royannais sur une période allant du 1er juin au 30 septembre, contre 480 en 2008. "Cette année, nous avons déjà franchi la barre des 2 000 de caravanes", explique Vincent Delmas, directeur du Pôle Politique de la Ville à la CARA.

Chaque année, la côte royannaise draine des dizaines de milliers de vacanciers qui représentent autant de clients pour les gens du voyage qui vivent en majorité de l'activité commerciale et artisanale. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), compétente dans ce domaine, met tout en œuvre pour assurer, sur son territoire, la meilleure cohabitation entre, d'une part, les résidents permanents et saisonniers et d'autre part ces grandes communautés nomades. De fait, au service Politique de la ville de la CARA, l'été n'est jamais de tout repos. Il faut s'assurer que tel groupe est bien arrivé au lieu dit, dans les délais prévus, que le nombre de caravanes est conforme à celui qui a été annoncé, que chacune des familles s'acquitte du droit d'usage des terrains mis

à disposition. Il faut aussi s'assurer que les groupes repartiront aux dates annoncées. "Les problèmes majeurs sont rares. Mais il existe toujours des personnes pour s'affranchir des règles", indique Mario, coordinateur du secteur Gens du Voyage

Difficulté à trouver un endroit

Selon les catégories de gens du voyage et le motif de leur venue, la CARA met à disposition des aires d'accueil permanentes, des terrains de grands passages ou des aires de passage (voir lexique). D'une manière générale, tout se passe dans de bonnes conditions. Les gens du voyage se satisfont des conditions d'accueil mises en place par les services de l'Agglomération. "Les familles sont bien reçues par les municipalités et les personnes qui s'occupent de nous sont dévouées et compétentes", assure Yvon Brillant, commerçant non sédentaire, dont la famille vient travailler la saison à Royan et ses environs, depuis plus de soixante ans. Les campements sont majoritairement

Lexique

Voici quelques définitions pour y voir un peu plus clair :

Aires d'accueil permanentes :
goudronnée, cette aire peut accueillir huit caravanes (aire de Saujon) et douze caravanes (aire de Saint-Georges-de-Didonne). Elle dispose d'infrastructures permanentes : douches, sanitaires, coin cuisine, points d'eau et armoires électriques.

Aires de passage :
ce sont généralement des champs aménagés dotés de raccordements à l'eau et à l'électricité. Ces aires disposent en outre d'un système d'évacuation des eaux usées. Elles peuvent accueillir plus de 100 caravanes.

Commerçants non sédentaires :
les commerçants non sédentaires exercent le plus souvent leur activité sur les dépendances du domaine public communal. A ce titre, ils doivent être munis d'une autorisation délivrée par le maire, premier magistrat de la commune. Ils paient les patentes correspondantes.

Evangélistes :
membres d'un courant du protestantisme qui se différencie, du point de vue doctrinal, des thèses prônés par Martin Luther (1483-1546) et Jean Calvin (1509 - 1564).

Terrains de grands passages :
prévus pour les grands rassemblements familiaux et/ou religieux. Les groupes, constitués d'environ 50 à 200 caravanes, convergent vers les lieux de grands rassemblements en faisant de courtes étapes sur leur trajet (de l'ordre d'une semaine en moyenne).

installés dans des sites éloignés des maisons d'habitation, des centres-villes pour préserver la tranquillité de chacun. Les familles sont ravies de trouver des terrains comme celui des Chaux, d'une superficie de 3,6 ha, propriété de la CARA. Le terrain a été aménagé. La centaine de caravanes présentes s'alimente en eau et électricité. "D'habitude, nous avons beaucoup de difficulté à trouver un endroit où nous poser", explique Yvon Brillant. En cause : les aires aménagées par les communes de plus de 5.000 habitants qui ne peuvent accueillir que huit caravanes, "ce qui est trop peu pour des familles entières de commerçants constituées d'une douzaine ou une quinzaine de caravanes", assure Arnold Morvan, compagnon de route d'Yvon Brillant. Autre écueil à surmonter : les campings qui interdisent les caravanes à double essieux. "Quand ils acceptent, ce qui est rare, les prix à la nuit sont tels, 20 à 30 euros, que nous n'avons pas les moyens de rester", précisent-ils.

"Etranger chez moi"

Autant que le manque de place, les communautés dénoncent surtout la discrimination ouverte ou déguisée dont elles font l'objet : "Nous sommes Français à part entière. Nos parents, nos grands-parents ont fait les guerres 14-18, 39-45, l'Indochine, l'Algérie... Parfois nous avons

l'impression d'être moins bien traités que d'autres catégories de personnes. Comment expliquez-vous que certains établissements de nuit et de nombreux bars interdisent l'entrée à nos jeunes ?", interroge Yvon Brillant. "J'ai l'impression d'être étranger chez moi", tranche-t-il. La famille Michelet qui s'est implantée, avec une dizaine de caravanes, sur un terrain mis à disposition par la mairie de Vaux-sur-Mer, partage cet avis. "Nous sommes fiers d'être Français", disent-ils. Aucun d'entre eux ne souhaite être amalgamé à d'autres groupes, en particulier les Roms ou les Gitans. Les Evangélistes font chorus. "Les reportages qui ont pu être diffusés ont porté atteinte à notre image et à notre dignité. Nous nous sentons comme des bêtes traquées", explique le pasteur Daniel Hortica dont le camp de 50 caravanes stationne entre Cozes et Grézac. Au milieu du campement, trône le chapiteau qui peut accueillir 300 personnes environ et dans lequel "tous les soirs à 21 heures, nous nous rassemblons pour prier et prêcher", précise-t-il. "Nous sommes ici parce que nous avons reçu l'autorisation administrative de la préfecture, de la commune et de la CARA", explique Daniel Hortica en présentant tous ses papiers. En effet, ce sont les associations (FNASAT¹, AGP etc.) qui organisent avec les autorités administratives les déplacements des caravanes. Les Evangélistes se rassemblent une fois par an à Gien (Loiret) au printemps.

Plus de 5.000 caravanes investissent une ancienne base aérienne militaire pour se répartir les lieux de mission, avec un itinéraire précis et les autorisations adéquates. "En ce qui nous concerne, nous sommes partis de Châtellerauld pour aller à Amboise, Parthenay, Luçon, La Rochelle. Nous allons retourner à Châtellerauld dans quelques jours", dit Daniel Hortica, qui est également ferrailleur.

Confiance

De nombreuses familles se lassent de devoir "payer pour ceux qui dégradent" et de subir les incivilités d'autres groupes. "Notre image de marque en prend un coup", appuie la porte-parole de la famille Michelet, une femme de caractère d'une soixantaine d'années. Ce groupe de commerçants non sédentaires vend ses produits (chaussures, linge, tissus...) sur les marchés de Royan, de Vaux-sur-Mer et de Meschers. Cela fait plus de quarante ans que la famille stationne en juillet et août sur le territoire royanais. "On oublie que nous faisons vivre le territoire. Nous vendons nos produits sur le marché. Nous payons nos patentes, de l'ordre de 5 euros du mètre linéaire. Pour une famille, nous donnons 30 à 40 euros par jour à la municipalité. Nous achetons nos denrées sur place pour faire vivre notre famille et nos achats font vivre le commerce local. Tant pis si nous payons notre steak plus cher qu'en grande

"Les familles sont bien reçues par les municipalités et les personnes qui s'occupent de nous sont dévouées et compétentes", assure Yvon Brillant



Le campement de Grézac où a stationné, à la mi-août, la mission évangélique tzigane, conduite par le Pasteur Daniel Hortica



Le campement de la famille Michelet à Vaux-sur-Mer

surface !", dit-elle en réclamant qu'on les "laisse tranquille". En quarante ans de présence sur le territoire, la famille Michelet n'a fait l'objet d'aucune plainte de quelque nature que ce soit. "Ce sont des gens en qui nous avons confiance et qui nous font aussi confiance. Ils paient l'eau, l'électricité, la location du terrain, ne discutent pas le prix, laissent le terrain impeccable quand ils partent... Si tous pouvaient être comme eux, il n'y aurait pas de problème", explique-t-on au service Politique de la ville à l'Agglomération.

Economie et environnement

De l'avis des gens du voyage, le dévouement des services de la CARA n'est pas et n'est plus à démontrer. Mais à l'impossible nul n'est tenu, en particulier quand des groupes importants viennent s'implanter en toute illégalité et de manière "sauvage" sur les petites communes. Ainsi, lors du Conseil communautaire du 29 juin, les élus s'étaient-ils fortement émus de l'implantation "sans aucune autorisation" d'un groupe d'une centaine de caravanes à Etaules. Ils avaient rappelé à l'occasion qu'il ne s'agissait pas "de stigmatiser à outrance une population. Mais pour eux, il était inadmissible de voir un tel ensemble de caravanes s'installer d'autorité sur des terrains [...], notamment à proximité d'une zone de marais ostréicoles", avaient-

ils insisté. Les conseillers communautaires s'inquiétaient également des conséquences environnementales et économiques de cette implantation. En effet, le terrain était nu et ne disposait d'aucun système d'évacuation des eaux usées.

Indélicatesses

Les problèmes auxquels les élus municipaux et communautaires sont confrontés s'avèrent nombreux. Les plus répétitifs et, par conséquent, difficiles à gérer concernent certaines missions évangéliques. Une poignée d'irréductibles. Après l'obtention de l'autorisation de stationner dans telle ou telle commune, certains groupes envoient une ou deux caravanes en éclaireur et les ennuis commencent. Généralement le terrain proposé ne convient pas. "Terre trop meuble ; terrain pas tondu ; insalubre ; zone de chalandise trop éloignée...", avancent alors les responsables. Il arrive aussi que les missions ne respectent pas toujours le nombre de caravanes indiqué. "Elles arrivent après ou avant la date prévue et restent généralement au-delà de la durée réglementaire", indique Mario. Il arrive aussi que les veillées soient agitées et entraînent des troubles du voisinage. Les forces de l'ordre peuvent alors intervenir. Les services de la CARA doivent également faire face à des dégradations qui coûtent

parfois très cher à la collectivité. En 2009, ce sont pour plus de 50.000 euros de réparations que les techniciens de l'Agglomération ont dû effectuer. Qui dégrade les aires d'accueil ? Là encore, difficile d'apporter une réponse précise. Les soupçons se portent autant sur des gens du voyage indélicats que sur des riverains mécontents de la proximité des groupes. "Sur un terrain, nous avons tiré 400 mètres de tuyaux, en huit tronçons de 50 mètres, pour raccorder l'eau à un camp. Un premier tronçon a sans doute été éventré pour permettre à un membre d'une communauté de remplir la réserve d'eau de 200 litres de sa caravane. Les autres tronçons ont été lacérés, peut-être par un voisin ou un passant", indique Nicolas, du service Politique de la ville. Les gens du voyage concèdent qu'il existe parfois des tensions avec des riverains et même au sein du groupe. "Mais il n'y a pas plus de problèmes dans nos communautés que dans vos villes", conclut Yvon Brillant.

Ch.S.)

1/ Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT), Action Grands Passages (AGP), etc.



Gens du voyage : leurs souhaits

Les Gens du voyage formulent des souhaits bien précis quant à leurs lieux de stationnement. "Il faudrait rendre obligatoire l'aménagement d'espaces pouvant contenir 30 emplacements pour les communes de 5.000 à 20.000 habitants. Pour les plus de 20.000 habitants, il faudrait trois aires de 30 emplacements", estime Yvon Brillant. Or, aujourd'hui, les communes de plus de 5.000 habitants ne réalisent que le strict minimum, c'est-à-dire des aires de 8 emplacements. Ce qui est insuffisant. "Et encore, toutes les communes de plus de 5.000 habitants ne respectent pas la loi", renchérit Arnold Morvan. Beaucoup aimeraient aussi que ces aires soient sécurisées pour éviter des dégradations venues de l'extérieur.



Rencontre avec Julia Skop, le nouvel espoir du bodyboard



C'est à la Côte sauvage, près d'un sentier bien connu des surfeurs locaux mais plus difficile d'accès pour les non-initiés, que Julia Skop nous donne rendez-vous ce matin-là. En chemin, nous remarquons un parking sur la droite. Plusieurs enfants, planches de surf sous le bras, se préparent à rejoindre la plage. Ils nous mettent sur la piste... Nous ne sommes plus très loin. Nous apercevons alors l'allée, menant au lieu d'entraînement de la jeune bodyboardeuse, qui fêtera prochainement ses 16 ans. Après une bonne suee (la pente de la dune est raide), nous apercevons au loin une dizaine de surfeurs. Ils sont déjà dans l'eau ; le plaisir n'attend pas ! Julia Skop est elle aussi de la partie. Elle nous rejoint un moment sur le sable. «*Les conditions sont idéales aujourd'hui*», sourit la jeune sportive. Effectivement, le soleil et les vagues sont au rendez-vous. Mais, Julia Skop s'entraîne quelles que soient les saisons et la température extérieure. «*Je surfe toute l'année à Pontillac ou à la Côte sauvage, avec mes frères et ma sœur l'été (eux aussi ont attrapé le virus du surf), et le reste de l'année avec mon moniteur du Surf Club Royan-Pays Royannais, Alexis Lelièvre*», précise-t-elle. Le club prépare la jeune fille aux compétitions le mercredi après-midi et le samedi matin. «*Je m'échauffe sur la plage, puis, Alexis Lelièvre fixe les objectifs de la session. Autrement dit, il m'encourage à*

Le Surf Club Royan-Pays Royannais en chiffres ...

1 700 adhérents

1 366 licenciés pratiquants

149 licences annuelles (compétition)



Une aide pour hisser les futurs champions sur le podium

réaliser certaines figures avec mon bodyboard car ce sont elles qui rapportent des points en compétition», nous explique-t-elle avant de retourner à l'eau pour une démonstration. Elle exécute avec sa planche une rotation complète, un «360» dans le jargon des surfeurs. Le bodyboard se pratique sur une planche souple et courte appelée familièrement «biscotte» en raison de sa forme. Moins populaire que le surf, le bodyboard a pourtant de nombreux adeptes. Les sensations qu'il procure sont appréciées par beaucoup. «On a l'impression de faire corps avec la vague», approuve Julia Skop.

Les efforts récompensés

Le bodyboard, la jeune sportive le pratique depuis trois ans environ. Une durée relativement courte au regard de son palmarès. En 2009, elle arrive 3^e au championnat de France Espoirs de bodyboard de Seignosse-Hossegor¹, dans la catégorie moins de 18 ans. «J'étais venue "en touriste". Je ne m'attendais pas à monter sur le podium. J'imaginai passer un tour et que la compétition s'arrêterait là pour moi», confie-t-elle. En réalité, ce prix laissait présager des succès futurs. Le 13 mai 2010, Julia Skop finit 3^e au championnat d'Europe Junior de surf de Viana do Castelo au Portugal. «J'ai également participé à plusieurs coupes de France et à des événements locaux», indique-t-elle. Un bon moyen de se "frotter" au stress de la compétition. «J'espère terminer 1^{ère} au championnat de France de Biarritz qui débutera le 23 octobre», lance Julia Skop. «Je m'entraîne sans relâche pour obtenir ce résultat !» Alors, lorsque nous lui demandons comment elle perçoit l'avenir, la jeune championne se voit les pieds dans l'eau. «Je vais continuer à surfer le plus longtemps possible en restant proche de la mer pendant mes études». Cette année, la jeune fille intègre une première section économique et sociale au lycée Cordouan à Royan. Son souhait est donc exaucé. La jeune fille pourra continuer à surfer les vagues de Pontailiac et de la Côte sauvage.

C.S.)

Le Surf Club Royan-Pays Royannais existe depuis 1993. Au départ, les locaux étaient plutôt rudimentaires, puis, au fur et à mesure, cette école de surf a pu s'installer dans le club-house bordant la plage de Pontailiac à côté du poste de secours. La spécificité de l'école ? «Nous sommes affiliés et labellisés Fédération française de surf», répond Bernard Peyvel, directeur du Surf Club Royan-Pays Royannais. Autrement dit, les personnes inscrites bénéficient d'une vraie vie de club : cours, sorties, compétitions, etc. «Nous proposons des cours de surf, de bodyboard, de longboard, de stand up paddle ainsi que de kneeboard», précise le directeur. Des cours qui s'adressent à tout public y compris aux handicapés. Le 10 juillet dernier, le club a ainsi organisé, autour du surf, une journée «autisme et déficients visuels». Un succès ! «Nous dispensons également des cours aux scolaires (écoles primaires, collèges et lycées)», indique Bernard Peyvel. Mais la véritable fierté du club, ce sont les récents résultats obtenus en compétition. Chez les filles, Julia Skop (lire «Rencontre avec Julia Skop, le nouvel espoir du bodyboard») a fait sensation en remportant la 3^e place aux championnats de France et d'Europe dans sa catégorie. Chez les garçons, Charly Faisseau a terminé 2^e en championnat de France de bodyboard. En surf, Charly Quivront, un jeune sportif très engagé dans la compétition et dans le sport de haut niveau, est arrivé 5^e des championnats de France. «La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique nous a fourni une aide précieuse pour l'achat de matériel destiné à la compétition (une quinzaine de planches de surf et des bodyboard) et le remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et d'encadrement induits par tous ces championnats», indique Bernard Peyvel. «Avant, nous ne pouvions pas toujours y participer faute de moyens financiers. Aujourd'hui, la compétition

est devenue une priorité pour le club». En octobre, Bernard Peyvel et son équipe vont emmener dix compétiteurs au championnat de France de Biarritz. Selon le directeur du club, tous ont une chance de décrocher leur place sur le podium !



Bernard Peyvel
Directeur du Surf Club
Royan-Pays Royannais

Surf Club Royan-Pays Royannais
Esplanade Pontailiac
17200 ROYAN
www.surfclubroyan.com

L'équipe du Surf Club Royan-Pays Royannais

Le Club emploie deux salariés à l'année (Bernard Peyvel et Alexis Lelièvre) et un tiers temps mutualisé avec la Ligue Régionale et le Comité Départemental de Surf (Damien Faveau). Deux personnes ont également intégré l'équipe en contrat d'alternance : Virginie Baisson (BTS Tourisme) et Benoît Naulin (CAP vente).

GLOSSAIRE

LONGBOARD : planche de surf plus longue que la moyenne (2,70 mètres et plus).

STAND UP PADDLE : sport de glisse qui se pratique sur une longue planche avec une pagaie.

KNEEBOARD : le kneeboard se pratique à genoux sur une planche légèrement plus courte et plus large qu'une planche de surf classique.

1/ Julia Skop est sponsorisée par "surfer's delight"

(Transport)

Transport des scolaires : une tarification équitable

Le 2 septembre dernier, comme à chaque rentrée scolaire, les enfants de notre territoire ont été nombreux à franchir les portes des écoles, collèges et lycées. Nombreux aussi sont ceux qui empruntent, tout au long de l'année, le réseau de transport en commun de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Cara'Bus, pour se rendre à leur établissement. Pour eux, différents titres de transport existent. Mais, à quels prix? Quelles seront les futures évolutions tarifaires? Eléments de réponse...

Une tarification lisible, facile et souple. Telle est la volonté du réseau de transport en commun Cara'Bus, desservant l'ensemble des 31 communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Depuis deux ans, cette dernière travaille à la mise en place d'un tarif unique pour les moins de 21 ans, conformément au souhait du Président de la CARA, Jean-Pierre Tallieu, d'élaborer une tarification de services équitable et ce, quelle

que soit la situation des jeunes concernés. Actuellement, il existe cinq types d'abonnements à destination des moins de 21 ans et des scolaires dont le prix diffère en fonction d'un certain nombre de critères (voir tableau de la tarification au 3 juillet 2010). Cependant, Cara'bus a décidé de fidéliser les utilisateurs, en proposant les prix les plus avantageux. Certaines inégalités ont ainsi été gommées, notamment les écarts de tarifs pour les scolaires en fonction de la situation géographique de l'établissement auquel ils sont affectés. «Nous considérons les jeunes comme les futurs utilisateurs des transports collectifs et du transport urbain», note Frédéric Blain, directeur du Pôle prospective, aménagement et mobilité à la CARA et responsable du service Transports. «Il est donc nécessaire de rationaliser le coût du transport en supprimant les différents niveaux tarifaires», ajoute-t-il. De manière générale, comme tout service, le transport public a un coût aussi bien pour l'organisateur que pour l'utilisateur. Ce dernier paie ainsi son titre de transport. Les tarifs varient en fonction des conditions d'utilisation ou bien encore de la situation de l'utilisateur, mais, les prix appliqués sont toujours les plus intéressants. «L'offre de services s'est élargie au fur et à mesure et cette évolution va se poursuivre au bénéfice des utilisateurs. Certes, la gratuité n'est pas de mise, mais le bus reste le mode de transport le moins

cher pour se déplacer sur notre territoire», rappelle le responsable du service Transports à la CARA.

Vers une tarification unique

En 2009, Cara'Bus a vendu plus de 440 000 titres de transport aux jeunes de moins de 21 ans et aux scolaires, ces derniers représentant 40% des recettes totales. Or, la CARA espère bien que ces chiffres soient en hausse dans les années à venir. «Les enjeux environnementaux incitent à une modification de nos modes de déplacement. Grâce à des tarifs attractifs, nous invitons les jeunes à utiliser le réseau Cara'Bus pour limiter l'usage de la voiture, du scooter et éviter les encombrements sur les routes ainsi que les problèmes de stationnement», précise Frédéric Blain.

En 2014, tous les jeunes de moins de 21 ans bénéficieront d'une carte annuelle unique d'une valeur de 90 euros ; un tarif valable sur tout le réseau Cara'Bus et pour tous les services de façon illimitée. «L'équité et le principe d'égalité sont au cœur de la politique de la Communauté d'Agglomération en matière de transport des scolaires et plus largement des jeunes», insiste le responsable du service Transports à la CARA. Ainsi, la mise en place d'une carte unique pour les jeunes, d'ici quatre ans, a-t-elle été décidée en concertation avec les fédérations de parents d'élèves scolarisés dans des établissements aussi bien publics que privés ; preuve que Cara'Bus privilégie le dialogue avec la population locale. «Aujourd'hui, le réseau Cara'Bus est bien intégré. Il dessert de nombreux centres d'intérêts (zones commerciales, musées, cinémas, jardins publics...) et l'ensemble des établissements scolaires de notre territoire», explique Frédéric Blain. «Mais, nous devons poursuivre nos efforts et penser dès à présent le transport de demain».

C.S.)

Tarifs des titres de transport à destination des scolaires et des jeunes au 3 juillet 2010

Titre de transport	Tarif	Bénéficiaire	Document justificatif	Validité
Pass mensuel jeune	16,00 €	-21 ans, scolaire, étudiant	Carte d'identité, certificat de scolarité	Le mois de validation
Pass annuel jeune (1er enfant)	128,00 €	-21 ans, scolaire, étudiant	Carte d'identité, certificat de scolarité	1 an après 1ère validation
Pass annuel jeune (2ème enfant)	103,00 €	-21 ans, scolaire, étudiant	Carte d'identité, livret de famille, certificat de scolarité	1 an après 1ère validation
Pass annuel jeune (3ème enfant)	89,00 €	-21 ans, scolaire, étudiant	Carte d'identité, livret de famille, certificat de scolarité	1 an après 1ère validation
Pass annuel scolaire	52,00 €	Scolaire > 3 km	Certificat de scolarité	1 aller/retour par jour scolaire

NB : Le Pass annuel scolaire s'adresse aux élèves habitant à plus de 3km de leur établissement de référence et utilisant les transports en commun à raison d'un aller-retour par jour scolaire.

Evolution prévisionnelle des tarifs des Pass annuel jeune et Pass scolaire (valeur juillet 2010)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pass annuel jeune	169 €	140 €	128 €	118 €	109 €	100 €	90 €
Pass annuel scolaire	37 €	45 €	52 €	60 €	70 €	80 €	90 €

ÉCONOMIE & TERRITOIRE

Sommaire

Initiative



P.34/35

Les bâtiments relais et l'entrepreneuriat font bon ménage

Écologie urbaine &
Développement durable



P.36/38

Les économies d'énergie : l'affaire de tous !

Environnement / GIZC



P.39/40

Natura 2000

Les bâtiments relais et l'entrepreneuriat

font bon ménage

Groupe Atlantique Services est une entreprise qui se porte bien. En moins de trois ans, cette agence spécialisée dans le nettoyage industriel a vu son chiffre d'affaires s'accroître fortement. Le secret ? Du professionnalisme, de la volonté... Et un petit coup de pouce de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA).



|| **Le bâtiment
relais a été un
tremplin** ||

Nicolas Gervais
Directeur du Groupe
Atlantique Services (G.A.S.)

Le dispositif ne cesse de faire ses preuves. Les bâtiments relais de la CARA ne désemplissent pas et accueillent chaque année de nombreuses entreprises. Situés sur les communes de Cozes, La Tremblade et Saint-Georges-de-Didonne, ces ateliers favorisent l'implantation de sociétés nouvellement créées ou en développement, grâce à une offre locative adaptée et peu onéreuse (en moyenne moins de 4 euros HT le m²).

Un tremplin vers la réussite

«Lorsque je suis arrivé sur le territoire, je cherchais des locaux pour m'installer», témoigne Nicolas Gervais, directeur du Groupe Atlantique Services (G.A.S.). «J'ai envoyé de nombreux courriers aux mairies. Monsieur Tallieu¹ m'a conseillé de m'adresser au service Action économique de la CARA qui m'a présenté le bâtiment relais de Cozes où je me suis établi au 1er janvier 2008», poursuit-il. Pour cette entreprise de nettoyage industriel, les débuts n'ont pas toujours été faciles. «Je me souviens du premier hiver. Je portais ma doudoune à l'intérieur du bâtiment car je n'avais pas les moyens de payer le chauffage», raconte

Nicolas Gervais. Depuis, la situation a bien évolué et l'entreprise prospère. «Le bâtiment relais a été un tremplin», avoue le directeur de G.A.S. En 2008, l'agence réalisait un chiffre d'affaires de 334 000 euros. Cette année, il devrait atteindre 800 000 euros.

Une forte progression et de nouveaux projets

Nicolas Gervais explique cette progression fulgurante par «de longues et dures journées de travail, mais aussi beaucoup de professionnalisme dans un métier qui le nécessite vraiment. Tous les salariés sont formés à nos méthodes de travail, à nos

procédures, à notre matériel». Des agents de maîtrise effectuent également un contrôle qualité mensuel chez les clients ; plus de 80 à ce jour.

L'évolution de l'entreprise concorde aussi avec le parcours et l'esprit d'initiative de son directeur Nicolas Gervais. «J'ai travaillé dix ans dans des sociétés de nettoyage leaders. Puis, je suis devenu chef d'agence à Poitiers. Ensuite, j'ai eu envie de créer ma propre affaire. Or, le marché des résidences touristiques était délaissé par les entreprises locales de nettoyage. A travers G.A.S., j'ai proposé une nouvelle offre : l'entretien des mobil-homes, des blocs sanitaires de campings, des hôtels en période estivale». Le reste de l'année, l'entreprise a su conquérir une autre clientèle parmi lesquels les supermarchés, les administrations, les concessionnaires automobiles, les laboratoires, etc. «De plus en plus, nous avons à effectuer des travaux occasionnels comme des remises en état de maisons ou de locaux», précise Nicolas Gervais. «Nous nous déplaçons sur l'ensemble des communes du territoire royannais, mais aussi à Saintes, Rochefort et La Rochelle». L'avenir ? L'agence G.A.S s'y projette déjà. D'ici février 2011, l'entreprise, qui emploie 30 personnes à l'année², s'installera sur un terrain appartenant à la CARA (le parc d'activités économiques communautaire «des Portes de l'Estuaire») situé à Saint-Georges-de-Didonne, dans de nouveaux locaux plus vastes. L'entreprise souhaite aussi se structurer davantage. Elle envisage une croissance interne et, pourquoi pas de développer une nouvelle agence!

C.S.)

Quelques chiffres...

1839. C'est le nombre d'entreprises créées en Charente-Maritime en 2009.

Pour la Région Poitou-Charentes, ce nombre s'élève à **4109** sur un an.

Source Insee, Créations d'entreprises en Poitou-Charentes hors auto-entrepreneurs.

1/ Jean-Pierre Tallieu est maire de La Tremblade et Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
2/ Nombre de salariés en équivalent temps plein.

Contacts

CARA

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique,
Service Développement commerce, artisanat
& industrie :

107 avenue de Rochefort
17201 Royan Cedex

05 46 22 19 57

Vos interlocuteurs :

- **Alain Cholet,**
Directeur du pôle Action économique
- **Stéphane Mendousse,**
Responsable du service

Plus d'infos sur www.agglo-royan.fr

Groupe Atlantique Services

(propreté et maintenance des locaux)

Z.A.C Les Groix

17120 Cozes

05 46 97 21 75

groupeatlantiqueservices@yahoo.fr

Chiffres clés 2009 – Pays Royannais

(Source : Observatoire en Charente-Maritime).



Quelques chiffres...

4 410 établissements - Part de l'artisanat : **44 %**

42 ans : Âge moyen du créateur / repreneur.

Chefs d'entreprise : répartition hommes / femmes

 **1 124**

 **3 220**

Bon à savoir

Les bâtiments relais sont un dispositif d'accompagnement à destination des activités artisanales, de production ou de services. Chaque bâtiment est composé de 4 unités autonomes (1 unité représente 170 m² et comprend 2 bureaux de 10 m² chacun et 1 bloc vestiaire sanitaire).

1 Saint-Georges-de-Didonne – Les Portes de l'Estuaire

En 2002, la CARA a construit le premier bâtiment artisanal sur le parc d'activités communautaire des «Portes de l'Estuaire» à Saint-Georges-de-Didonne.

Loyer : 4,18 euros HT / m² / mois / hors charges.

Contrat de location de 23 mois, dépôt de garantie de 2 mois.

2 La Tremblade – Les Brégaudières

Ce bâtiment artisanal se situe sur le parc d'activités communautaire de La Tremblade au lieu-dit «les Brégaudières» au sud-est de la commune.

Loyer : 4,18 euros HT / m² / mois / hors charges.

Contrat de location de 23 mois, dépôt de garantie de 2 mois.

3 Cozes – Les Groix

Ce bâtiment artisanal se situe sur le parc d'activités communautaire de Cozes au lieu-dit «Les Groix», au sud-ouest de la commune de Cozes, à proximité de la route départementale menant à l'autoroute A10.

Loyer : 3,34 euros HT / m² / mois / hors charges.

Contrat de location de 23 mois, dépôt de garantie de 2 mois.



Les économies d'énergie : l'affaire de tous !

Sensibiliser et informer. Voici les deux maîtres mots du service Ecologie Urbaine et Développement Durable de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. En 2009, soit un an après la signature de la charte d'engagement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre entre la CARA et ses 37 partenaires¹, ce service a lancé un cycle de conférences sur différentes thématiques : le bâti, l'urbanisme, l'agriculture, le tourisme, etc. Des ateliers et des journées d'informations à destination des particuliers, des professionnels mais aussi des élus locaux sont régulièrement organisés sur le territoire. «L'année dernière, le service Ecologie Urbaine et Développement Durable de la CARA a mis en place plusieurs conférences sur les constructions neuves basse consommation à destination de la population», rappelle Ana-Maria Le Goff, chargée de mission Contrat Local Initiatives Climat (CLIC). Les constructions neuves mais également la rénovation de l'habitat ont été au cœur de différentes soirées d'informations. «L'habitat génère sur le territoire 20% des émissions de gaz à effet de serre», souligne à juste titre Yves Pérochain, Vice-président en charge du CLIC à la CARA. Cette dernière a donc à cœur la promotion des économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables auprès des particuliers car, c'est en adoptant une démarche participative que l'objectif de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre pourra être atteint.

Encourager l'éco-habitat

Le 11 juin dernier, Roger Guillaud, maire de L'Eguille-sur-Seudre, a tenu

à accueillir une conférence-débat portant sur le thème «*Rénover sa maison : comment obtenir un habitat économe en énergie ?*». À cette occasion, la CARA a réuni des professionnels issus de divers corps de métiers. Hervé Broussard, thermicien dans un bureau d'études, Ludovic Voisin, spécialiste de la rénovation thermique et enfin Julien Texereau, conseiller à l'Espace Info Energie (EIE) de la Communauté d'Agglomération, sont revenus sur les moyens d'obtenir une maison moins énergivore. «*Le public présent a pu prendre conscience de l'importance de connaître les points de déperdition thermique de sa maison et d'y remédier*», analyse Ana Maria Le Goff. «*L'objectif est aussi de donner des informations concrètes en les illustrant par un témoignage*» ; en l'occurrence, celui d'un propriétaire, qui a démontré

La CARA s'y met aussi !

En août dernier, l'Espace Info Energie de la CARA a réalisé un diagnostic énergétique de ses locaux. Objectifs : réaliser un état des lieux énergétique des bâtiments, quantifier les consommations d'énergie et alerter sur les éventuelles dérives.



Des économies d'énergie dans les lotissements

Le 5 juillet dernier, la CARA a organisé, à l'attention des élus locaux, une demi-journée d'information sur l'intégration des enjeux énergétiques et environnementaux dans la conception d'un lotissement, en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Charente-Maritime (CAUE 17). «Le rôle des élus est primordial dans la maîtrise de l'urbanisme et dans la cohérence globale de l'aménagement du territoire afin de répondre aux enjeux du changement climatique», a souligné Yves Pérochain, maire d'Arces-sur-Gironde et Vice-président en charge du Contrat Local Initiatives Climat. Cette demi-journée a ouvert des brèches sur la manière de monter une opération immobilière en tenant compte des économies d'énergie. Plus généralement, il a été question des pratiques d'urbanisme qui influencent la densité de construction, les modes de transports, l'orientation des bâtiments ou bien encore les techniques de construction.

Un nouveau rendez-vous à destination des élus du territoire Royannais, sera prochainement programmé... A suivre.

l'importance des économies financières réalisées grâce aux travaux de rénovation de sa maison datant des années' 60.

Le 10 juillet dernier, la CARA a souhaité là aussi confronter la théorie aux réalités du terrain. Dans le cadre des journées de l'habitat économe qu'elle organisait, les participants ont visité des sites exemplaires respectueux de l'environnement. Au programme : présentation d'une maison en ossature bois basse consommation d'énergie (BBC²), puis découverte d'un chantier de maison passive, qui ne nécessitera, à terme, aucun système de chauffage. «Les avantages des maisons BBC et de leurs équipements tels que les pompes à chaleur, les poêles à bûches ou bien encore les chauffe-eau solaires ont été exposés. Le public a été sensibilisé aux évolutions futures de nos habitations, les réglementations changeant sans cesse», souligne Julien Texereau. Ces différents événements ont suscité un réel engouement. En conséquence, la CARA a décidé d'organiser un nouveau cycle de conférences de manière plus soutenue sur le territoire royannais.

Faciliter la formation des professionnels du bâtiment

«**D**e nombreux labels qualité existent. Ils identifient les professionnels du bâtiment formés aux techniques de la rénovation énergétique», explique Ana Maria Le Goff. «Jusqu'à présent, les artisans du pays Royannais devaient suivre des formations dispensées en dehors du territoire (La Rochelle, Saintes, etc.)». Cette année, la CARA a apporté son aide logistique à l'organisation d'une Formation aux Economies d'Énergie (FEE Bat) à destination des professionnels du bâtiment.

1/ Des communes, des chambres consulaires et quelques entreprises.

2/ BBC : Bâtiment Basse Consommation.



Fêter l'énergie

En septembre 2010, deux conférences-débats ont été programmées respectivement à Chaillevette et à Saint-Augustin. «La CARA s'est associée à la Fête nationale de l'énergie de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) qui se tient du 24 septembre au 1er octobre», explique Julien Texereau. Le 24, les techniques de rénovation énergétique ont été vulgarisées pour permettre aux particuliers de préciser leur demande aux professionnels et d'interpréter les offres émises par les entreprises spécialisées en rénovation énergétique. A Saint-Augustin, le 29, afin d'aiguiller les participants, des professionnels ont exposé les avantages et inconvénients des modes de chauffage alternatifs tels que le solaire et le bois. «Le photovoltaïque connaît un succès croissant. Par conséquent, il est nécessaire de laisser le grand public s'exprimer et poser des questions sur ce type d'énergie renouvelable», relève le conseiller de l'Espace Info Énergie de la CARA. Or, les conférences-débats y contribuent, tout comme elles favorisent la mise en relation des particuliers et des professionnels. Toutefois, comment trouver des artisans formés à la construction de maisons BBC², à la rénovation énergétique des bâtiments, à l'installation d'équipements spécifiques ? Comment les identifier ?

«C'est une première sur le territoire royanais et ce, grâce au soutien du Président de la CARA, Jean-Pierre Tallieu», note Yves Pérochain, Vice-président à la Communauté d'Agglomération. Une douzaine d'artisans³ ont ainsi été formés aux techniques de perfectionnement énergétique des bâtiments. De nouvelles sessions auront lieu d'ici novembre 2010 ; le souhait étant, à terme, de pérenniser ce type de formations sur le territoire et ainsi de faciliter leur accès aux professionnels locaux.

C.S.)

3/ Maçons, plombiers, chauffagistes, couvreurs, métreurs, conducteurs de travaux, rénovateurs énergétiques, professionnels de l'isolation des maisons en bois.

Des journées d'information à destination des agriculteurs

Comment intégrer les enjeux énergétiques dans des activités rurales? La CARA a décidé de sensibiliser sur le sujet les agriculteurs du territoire, à travers des journées d'information. En continuité de la journée organisée en 2009 portant sur les techniques culturales limitant l'usage d'engrais et sur la diminution des dépenses en énergie, la CARA a convié nombre d'entre eux, le 21 juin dernier à Saujon, afin d'échanger sur ces pratiques, plus économes, à développer et à promouvoir dans une activité d'élevage. Des professionnels de la Chambre d'Agriculture ont prodigué leurs conseils sur la manière notamment d'optimiser les effluents d'élevage ou de réduire sa facture énergétique. Cette journée s'est poursuivie chez un exploitant céréalier installé à Saint-Georges-de-Didonne. Ce dernier, porteur d'un projet d'hébergement touristique rural, a exposé sa démarche. Une démarche éco-responsable de par les matériaux et les installations utilisés pour rénover une partie du corps de ferme.



INFO → ÉNERGIE

- ☀️ Pour toutes les questions concernant
- 🏠 les projets d'amélioration énergétique de votre logement, n'hésitez pas à prendre contact auprès de
- 👤 l'Espace Info Energie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Accueil téléphonique

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Tél. 05 46 22 19 36

Accueil public

A l'Agglomération Royan Atlantique
Le mercredi, sans rendez-vous,
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
les autres jours, sur rendez-vous.

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable
107 avenue de Rochefort – 17201 Royan Cedex
Courriel : infoenergie@agglo-royan.fr
Tel : 05 46 22 19 36



Natura 2000 :



La CARA concernée

La préservation de la biodiversité, indispensable à la vie de l'homme, apparaît de plus en plus comme une priorité. Pour ce faire, différents outils ont été élaborés : Natura 2000 est l'un des moyens de préserver ce patrimoine naturel dont la richesse est souvent intimement liée à l'activité humaine. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) est concernée par ce dispositif. Explications.

Natura 2000 est un ensemble de sites représentatifs de la biodiversité européenne, fondé sur deux directives : tout d'abord, la directive "Oiseaux" qui date de 1979. Elle vise à protéger les zones de reproduction, d'alimentation, d'hivernage ou de migration d'oiseaux devenus rares ou menacés sur le territoire européen. Elle désigne pour cela des Zones de Protection Spéciales (ZPS). Ensuite la directive «Habitats, Faune, Flore». Celle-ci date de 1992. Elle vise à protéger les habitats naturels ou semi-naturels ainsi que les espèces rares et/ou menacées et leurs milieux de vie. Elle désigne pour cela des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

L'objectif de Natura 2000 est de favoriser le maintien de la diversité biologique (habitats naturels et espèces) tout en intégrant les préoccupations socio-économiques et culturelles dans une logique de développement durable. Les exigences économiques, sociales et culturelles locales sont ainsi prises en compte.

Démarche participative et volontaire

Afin que les partenaires puissent s'approprier les enjeux de Natura 2000, l'Etat français a

choisi de faire participer activement l'ensemble des acteurs locaux à sa mise en œuvre. La constitution du réseau Natura 2000 repose sur la concertation locale et privilégie la gestion contractuelle. Sa démarche est donc participative et volontaire ; il ne s'agit en aucun cas d'un mode de protection strict et figé des espaces et des espèces. En conséquence, cette démarche n'entraîne pas de contraintes réglementaires supplémentaires. Le seul impact concerne certains projets qui pourront être soumis à autorisation ou à déclaration au titre de Natura 2000. Ces projets devront alors faire l'objet d'une étude d'incidence avant leur mise en œuvre.

DOCOB

La procédure de désignation des sites Natura 2000 s'appuie sur les inventaires des habitats et espèces validés par le Museum National d'Histoire Naturelle. Ces inventaires donnent une garantie scientifique à la démarche Natura 2000. La désignation du périmètre d'un site est la première phase où interviennent les acteurs locaux. Un plan de gestion, dit document d'objectifs (DOCOB), doit être élaboré pour chaque site désigné. En se basant sur un état des lieux écologique et

socio-économique réalisé sur le site, les enjeux et objectifs s'y rapportant sont ensuite définis, ainsi que les orientations de gestion et un programme d'actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Afin que ce travail soit véritablement un projet commun de gestion durable des habitats et des espèces présents dans le périmètre, les acteurs du territoire y participent par l'intermédiaire du Comité de pilotage. Ce dernier regroupe l'ensemble des acteurs locaux concernés par le site : collectivités territoriales, administrations, associations, organismes socio-professionnels, propriétaires... Il suit et valide les étapes successives d'élaboration et valide le DOCOB final.

Contrats et Charte Natura 2000

Les groupes de travail participent à la réflexion aboutissant à l'élaboration du DOCOB. Ils sont ouverts à tous. L'opérateur Natura 2000 est désigné par le comité de pilotage. Il s'agit de la structure chargée de la réalisation du DOCOB, avec l'appui des groupes de travail locaux. L'opérateur peut recourir à des actions d'animation, expertises ou inventaires scientifiques complémentaires.

Deux dispositifs existent : les contrats Natura 2000 et la Charte Natura 2000. En ce qui concerne les contrats Natura 2000, le contractant s'engage dans des actions concrètes et volontaires sur des terrains inclus dans un site Natura 2000, en faveur de la réalisation des objectifs inscrits dans le DOCOB. Le contrat définit la nature des engagements pris et le montant des contreparties financières compensant les pertes d'exploitation ou les charges liées à la gestion de milieux non productifs. Quant à la charte Natura 2000, elle figure au DOCOB et contient des engagements de gestion courante et durable des espaces. Elle renvoie à des pratiques respectueuses des habitats naturels et des espèces. Accessible à tous, l'adhésion à la charte Natura 2000 du site ne donne pas lieu à rémunération mais ouvre droit à des exonérations de taxes foncières et à certaines aides publiques.

Presqu'île d'Arvert

Est la CARA dans tout ça ? Le patrimoine naturel de la CARA est, de l'avis des

experts, exceptionnel. Il abrite des espèces animales et végétales et/ou des habitats d'un intérêt écologique particulier. La présence de forêts et de marais, doublée de la proximité de l'océan est à l'origine de la richesse de cette biodiversité. C'est ce qui justifie que deux DOCOB soient en cours d'élaboration sur ce territoire. Le premier s'intéresse à «Natura 2000 Presqu'île d'Arvert», incluant notamment le site de «Bonne Anse, marais de Bréjat et de Saint-Augustin» (Zone de Protection Spéciale désignée en 2004). La Presqu'île d'Arvert est également concernée par une Zone Spéciale de Conservation depuis 2002. Les surfaces s'étendent sur 9 725 ha, dont 11% sur le domaine maritime. Pas moins de huit communes sont concernées : Arvert, Breuillet, Chaillevette, Etaules, La Tremblade, Les Mathes, Saint-Augustin, Saint-Palais-sur-Mer, notamment pour la préservation d'espèces telles que la cistude d'Europe (tortue), le butor étoilé (oiseau échassier), le pipit rousseline (passereau). L'inventaire écologique a été réalisé sur l'année 2009-2010, l'inventaire

socio-économique est en cours. L'opérateur Natura 2000 de la Presqu'île d'Arvert est l'Office national des Forêts¹.

«Natura 2000 Seudre»

L'autre procédure Natura 2000 concerne l'estuaire de la Seudre. Une ZPS a été désignée en 2004 sur le marais et l'estuaire de la Seudre ainsi que sur l'île d'Oléron. Le Marais de la Seudre fait également l'objet d'une ZSC, désignée en 2002. Ces deux zones qui couvrent une superficie d'environ 14 000 hectares dont 22% sur le domaine maritime concernent dix-neuf communes, dont neuf du territoire royannais (soulignées) : Arvert, Bourcefranc-le-Chapus, Breuillet, Chaillevette, Dolus d'Oléron, Etaules, La Tremblade, Le Château-d'Oléron, L'Eguille-sur-Seudre, Le Grand-Village-plage, Le Gua, Marennes, Mornac-sur-Seudre, Nieulle-sur-Seudre, Saint Just-Luzac, St Pierre-d'Oléron, St-Sulpice-de-Royan, St-Trojan-les-bains, Saujon. Elles protègent des espèces telles que la loutre d'Europe, le gorge-bleue à miroir (passereau), l'alose (poisson de la famille des harengs...). La démarche ayant été entamée en mars 2010, les inventaires socio-économiques et biologiques sont en cours. Par ailleurs, trois groupes de travail ont été mis en place (aquaculture, agriculture, activités de loisirs et de tourisme) et sont ouverts à tous. L'opérateur de Natura 2000 "Seudre" est la Communauté de Communes du Bassin de Marennes².

Audrey Rousset)



1/ Office National des Forêts (ONF)

389 avenue de Nantes 86000 Poitiers Contact : Julian BRANCIFORTI - Tél : 05 49 58 96 00 / julian.branciforti@onf.fr

2/ Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM)

10 rue du Maréchal Foch 17320 Marennes Contact : Gaëlle KANIA - Tel : 05 46 85 98 41 / natura2000@bassin-de-marennes.com

MAGAZINE

Sommaire

Vu sur le web



P.42

La sélection du Mag



P.43

Cara'Mag fait un tour sur le web



Changement d'adresse !

Une solution : **Mon.service-public.fr**

Déménager, changer de région ou de rue ? Dans tous les cas vous devez communiquer votre changement d'adresse à un panel non négligeable d'institutions et d'établissement. Pour faciliter ces formalités, un service vous est proposé pour réaliser et suivre simplement vos démarches administratives. Ce site miracle ? : service-public.fr. Vos démarches sont effectuées en quelques clics, puisque votre nouvelle adresse indiquée une fois est transmise aux différents organismes comme les allocations familiales, l'assurance maladie, l'URSSAF, l'assurance retraite... Un gain de temps précieux qui vous laissera un moment pour découvrir votre nouveau quartier.

www.service-public.fr

Défi pour la terre : Mon impact sur la terre

Grace au test ClimAct proposé par l'ADEME, vous pouvez calculer vos émissions de CO2.

A chaque question, un engagement à prendre vous est proposé par ClimAct pour améliorer l'impact que vous avez sur la terre. Votre mode de chauffage de l'eau est électrique ? Plusieurs engagements vous sont proposés. Ainsi selon vos moyens, vous pouvez réduire le thermostat du chauffe-eau, le changer pour un chauffe-eau solaire ou encore installer un mitigeur. Les engagements pris sont récapitulés à la fin du test. www.defipourlaterre.org/jemengage/climat



Votre avis nous intéresse

Le service transport de la CARA mène une enquête publique sur le Plan de Déplacement Urbain. Un formulaire est distribué dans les boites à lettres, mais si vous préférez, vous pouvez donner votre avis via le formulaire en ligne sur www.agglo-royan.fr.



Cozes nouveaux site

La commune de Cozes se dote d'un nouveau site Internet. Les Cozillons peuvent y lire le bulletin et les comptes rendus municipaux, connaître les démarches administratives et consulter l'annuaire des associations ... Le site est conçu pour informer et dialoguer avec les habitants : un espace permet d'écrire directement aux élus. C'est avant tout un site pratique, complété par le site touristique du canton de Cozes, récemment en ligne, et plus axé sur les loisirs.

www.villedecozes.fr
<http://office-tourisme-cozes.fr>

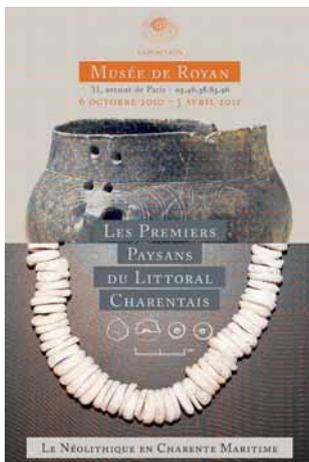


C.B)

Sélection du Mag :

Exposition :

Du 6 octobre 2010 au 3 avril 2011,



Visitez l'exposition «Les premiers paysans du littoral Charentais» sur le thème du néolithique en Charente-Maritime au Musée de Royan.

C'est à l'époque du néolithique, entre 9000 et 3000 avant JC, que la société des hommes a connue l'une de ces grandes mutations. Après une période de glaciation, l'homme apprivoise son environnement, il abandonne peu à peu sa vie de chasseur nomade et devient agriculteur sédentaire. C'est littéralement ce que l'on appelle l'âge de la nouvelle pierre, notamment pour l'apparition d'outil poli et de poteries en céramiques. Cette période constitue le point de départ de notre civilisation actuelle.

Le Musée de Royan ouvre ses portes aux hommes néolithiques, et présente des objets de son quotidien. Chacun peut admirer des objets provenant de Charente-Maritime rarement exposés.

Programme

Mercredi 27 octobre 2010, à 15h

Contes «préhistoriques»
Sophie Salleron – tout public.

Mercredi 19 janvier 2011, à 15h30

Conférence sur «Le néolithique des bords de mer. Exemple du littoral charentais».

Ludovic Soler, archéologue au Service Départemental de l'Archéologie et commissaire de l'exposition «Les premiers paysans du littoral charentais».

Mercredi 23 février 2011, à 15h30

Conférence sur «L'actualité des fouilles en Charente-Maritime»

Karine Robin, directrice du Service Départemental de l'Archéologie.

Mercredi 2 mars, à 15h

Contes «préhistoriques» par Sophie Salleron – tout public.

Manifestations :

21^e salon d'automne

Du 29 octobre au 21 novembre au Palais des Congrès de Royan

Organisé par le Service Culturel de Royan
Ouvert en semaine de

10h à 12h et de 14h à 17h30 et le week-end de 15h à 18h jusqu'au dimanche 21 novembre 2010

Accès libre

Contact : Cathy Jaume au 05 46 22 55 36

Une patinoire sur la plage

Du 27 novembre au 28 février 2011

Téléthon

4 décembre 2010

Avec plus de 95 millions récoltés en 2009, les Français font avancer la recherche et permettent aux chercheurs de trouver de nouvelles thérapies et soigner des maladies comme la myopathie. Les habitants de la CARA se mobilisent. Pour tout connaître des initiatives locales, consultez www.agglo-royan-tourisme.fr/manifestations/telethon,1,1,1037.php Vous pouvez aussi faire un don en appelant le 36 37 (0,15 euro/mn), ou sur <http://don.telethon.fr>

Remontée de la Seudre 2010

Les habitués n'auraient manqué ce rendez-vous sous aucun prétexte : inscriptions en masse et record de fréquentation pour 2010 ! La Station Nautique du Pays Royannais a encore permis aux locaux et touristes de se retrouver pour une grande découverte du terroir. La randonnée terrestre a attiré 73 chevaux (les conditions climatiques étaient bonnes), 220 vélos et 320 marcheurs. Ensemble, ils ont parcouru les sentiers de la Seudre, les claires, les marais salants... Une belle façon de découvrir ces paysages uniques. La randonnée nautique du dimanche, apogée de la manifestation, a attiré plus de 250 kayaks, planches à voile, embarcations diverses et 50 gréements. Les participants ont remonté les 15 km la Seudre qui relie La Tremblade à l'Eguille-sur-Seudre. Les premiers ont mis une heure et quatre minutes. La soirée s'est terminée par un marché fermier où chacun a pu goûter les saveurs locales.

Téléthon

3 et 4 décembre 2010

ON A TOUS RAISON(S) D'Y CROIRE

Faites un don au **3637** ou sur **telethon.fr**
LA LIGNE DU DON LE DON EN LIGNE

